Collection POLICE

60 c.

ANDRÉ CHARPENTIER

L'AUTO DE 4 Heures 1/2

L'Auto de 4 heures et demie

ROMAN POLICIER INEDIT

par ANDRÉ CHARPENTIER

I

LE CRIME DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Il était trois heures du matin. Il se jouait une partie d'enfer dans le cercle de la rue Marbeuf, malgré l'heure avancée. Sur le tapis vert, les cartes s'entre-croisaient dans une danse frénétique, jetées fébrilement par les joueurs aux traits crispés; des chiffres indiquant les sommes des enjeux sortaient des lèvres du banquier ou des pontes; les croupiers s'affairaient, l'œil fixé sur les mises. L'argent n'avait plus de valeur; on le perdait ou gagnait trop facilement. C'était l'heure dangereuse où le joueur le plus équilibré, les nerfs trop tendus, risquerait sa fortune et engagerait même son honneur.

Un homme se leva. Son voisin de table l'interpella :

— Vous partez, mon cher Bernard?

— Vous savez bien que je dois prendre au Bourget l'avion de Londres qui décolle à sept heures.

— Eh bien, vous avez encore le temps.

— A vrai dire, j'ai un peu de migraine. J'ai besoin de prendre l'air.

— Je vais vous accompagner.

— Ce sera un plaisir pour moi, mon cher Jacques.

Les deux hommes quittèrent lentement la salle de jeu, dont la chaleur pesante, sous les lustres étincelants, augmentait l'enfièvrement. Tout en devisant, ils se dirigèrent vers le vestiaire.

Sont réservés tous droits de traduction, d'adaptation, de mise au théâtre et au cinématographe.

Au dehors, une belle nuit de mai. Les deux joueurs en apprécièrent la douceur dès qu'ils eurent franchi le seuil du cercle, salués par le portier à la casquette galonnée.

— Ne trouvez-vous pas stupide, mon cher Jacques, de passer d'aussi splendides nuits dans des salles enfumées, parmi des gens tourmentés?

— Il faut bien se distraire un peu.

— Plaisirs étranges, en vérité, et à chaque fois que je me laisse entraîner dans un de ces milieux, j'éprouve du remords.

— C'est la vie de Paris et de certains Parisiens, cher ami, et bien peu ont la chance de pouvoir comme vous se dégager de ses servitudes.

Bernard Faugier était un homme de haute taille à la trentaine très sportive. Ses parents lui avaient laissé une fortune considérable; orphelin de bonne heure, il aurait pu dilapider son avoir en des fêtes mondaines et privées; mais c'était un garçon intelligent : les randonnées lointaines l'attiraient ; il aimait étudier les mœurs des pays peu connus et s'était fait déjà une réputation de hardi explorateur. Son compagnon, Jacques Hervillard, agent de change, du même âge, moins tenté par l'aventure, trouvait malgré tout, dans la capitale, des satisfactions suffisantes à son bonheur.

Tous deux avaient renvoyé leurs autos; un peu de marche leur avait semblé agréable par l'avenue des Champs-Elysées déserte, éclairée faiblement par une lune estompée. Bernard Faugier confiait ses projets à son ami :

— Dans un moment, je vais prendre ma valise, et puis mon chauffeur me conduira au Bourget; il sera six heures; un café et un croissant, et puis je me rendrai sur le terrain du départ. Devant moi, le grand oiseau aux ailes blanches qui m'emportera vers l'Angleterre. Arrêt à Southampton où le paquebot des Indes, à quai fume de ses trois cheminées monumentales... Je le vois déjà... Et après un voyage de quelques semaines, entre ciel et mer, loin des villes, de leur agitation, de leurs foules, de leurs journaux, ce sera les Indes!...

— Et moi, reprit prosaïquement Jacques Hervillard, je serai, à dix heures, à mon bureau du boulevard Haussmann, d'où je vois défiler les autobus et les taxis!

Ils étaient arrivés au rond-point des Champs-Elysées; c'est là qu'ils devaient se séparer; Bernard Faugier habitant boulevard Malesherbes obliquerait vers la gauche et Jacques Hervillard demeurant boulevard Saint-Germain se dirigerait vers la droite, du côté de la Seine. Ils s'étaient déjà serré la main avec effusion lorsque l'explorateur aperçut de loin, sur un banc, un vagabond qui dormait.

— En voilà un, plaisanta-t-il, qui ne doit pas payer cher de loyer!

— C'est peut-être un homme heureux malgré sa misère apparente, philosopha l'agent de change.

Ils s'étaient approchés du pauvre hère étendu de tout son long sur le bois dur. Ils l'entourèrent et continuèrent à parler sans le tirer de son sommeil.

⁂

Ce matin-là, le brigadier Gérard arrivant à son bureau trouva une note de service le convoquant d'urgence chez le directeur de la Police Judiciaire :

— Une grave affaire, brigadier, l'accueillit ce dernier.

— J'ai lu les journaux avant de venir et je n'ai rien relevé d'extraordinaire dans la rubrique des faits-divers.

— Je vous parle d'une affaire dont les quotidiens n'ont pu avoir connaissance; en effet, le crime, puisqu'il s'agit d'un crime, a été commis vers quatre heures du matin, il y a donc exactement cinq heures...

— En quel endroit? interrogea le brigadier Gérard.

— Avenue des Champs-Elysées.

— La victime?

— Très connue dans la société parisienne : l'agent de change Jacques Hervillard.

— Diable! Et avez-vous des détails?

— Pas un mot de plus que ce que je viens de vous dire et qui est le texte même de la dépêche du commissaire de police des Champs-Elysées. Ce dernier a commencé l'enquête; le Parquet est sur les lieux. Vous savez ce qui vous reste à faire.

Le brigadier Gérard ne s'attarda pas plus longtemps dans le bureau du directeur. Cinq minutes plus tard, il roulait en taxi vers les Champs-Elysées. Lorsqu'il arriva au commissariat, il y avait l'animation que provoque d'ordinaire un fait-divers sensationnel : le procureur de la République était en conversation avec le commissaire. Les deux inspecteurs qui avaient effectué les premières investigations échangeaient leurs impressions et deux agents cyclistes rédigeaient leur rapport sur un coin de table; quelques journalistes, le bloc-notes en main, circulaient en quête de renseignements.

— Tiens, voilà le brigadier Gérard! fit l'un de ces derniers en voyant arriver le détective que d'importantes enquêtes avaient déjà mis en vedette. Ça va barder!

Mais pour l'instant le policier n'avait guère le loisir d'écouter les propos des reporters; il entraîna tout de suite les deux inspecteurs dans un petit bureau et s'enferma avec eux pour discuter tranquillement de l'affaire. Le plus âgé le mit au courant des circonstances dans lesquelles on avait découvert le crime :

— Ce sont les agents cyclistes Robert et Duval qui, en ronde régulière dans l'avenue des Champs-Elysées, eurent leur attention attirée, à cinquante mètres environ du Rond-Point, par la présence d'une masse sombre dans une des allées latérales bordée d'arbres. Il était exactement 4 h. 20; l'aube s'annonçait par une faible lueur. Ils descendirent de machine et s'approchèrent : un homme inanimé, très élégamment vêtu, était étendu là, la face contre terre; sur sa nuque, une plaie affreuse. Ils se penchèrent sur le corps : la mort avait fait son œuvre; une flaque de sang rougissait le gravier de l'allée. Les agents prévinrent aussitôt leur chef; quelques instants après, le cadavre était transporté au poste. On fouilla les vêtements de la victime pour connaître son identité : c'était, comme vous le savez, l'agent de change Jacques Hervillard. Nous en sommes là.

— Aucun indice sur l'assassin?

— Aucun. Lorsque les agents cyclistes ont découvert le corps, l'avenue des Champs-Elysées était déserte à cet endroit; personne dans les parages et aucune voiture sur la chaussée.

— Le médecin légiste est-il arrivé?

— Il est en train de faire les constatations d'usage.

Le brigadier Gérard interrompit l'entretien pour se rendre auprès du praticien; c'était le docteur Baule.

— Quelles sont vos premières conclusions? lui demanda le policier.

— La victime a reçu un coup très violent à la nuque à l'aide d'un instrument contondant, une masse de fer, probablement, et l'occiput a été défoncé. L'agresseur a dû surprendre sa victime et la frapper alors qu'elle marchait tranquillement; en effet, aucune torsion des membres indique la position de défense.

Le brigadier Gérard prit quelques notes, puis après avoir remercié le médecin légiste qui poursuivait son examen il retourna auprès de ses deux collègues.

— Qu'a-t-on trouvé dans les poches de Jacques Hervillard? questionna-t-il.

— De menus objets courants, un stylo, une paire de gants, un mouchoir, etc.

— Portefeuille?

— Oui, mais dedans aucun billet de banque; que des papiers d'identité, des cartes de visite.

— La famille est prévenue?

— Le commissaire s'en est chargé.

Il y eut un silence; puis le brigadier reprit :

— Pour nous résumer : crime certain, mais pas ça sur l'assassin.

Et il fit craquer l'ongle de son pouce sur ses dents. Les deux inspecteurs attestèrent par leur mimique que c'était là, en effet, l'état actuel de l'enquête. A ce moment arriva l'agent du service de l'Identité Judiciaire; le brigadier l'interpella :

— Avant de vous livrer à toute autre opération, voulez-vous m'accompagner sur les lieux?

— Volontiers.

— Les agents cyclistes viendront avec nous; ils nous fourniront les indications utiles.

Un quart d'heure plus tard, le policier, l'employé de l'Identité Judiciaire et les deux agents se trouvaient réunis à l'endroit même où l'agent de change avait été sauvagement assassiné. Ces deux derniers indiquèrent la position exacte du corps, son attitude, et d'ailleurs le gravier de l'allée portait encore les traces du crime : du sang, un piétinement, bien qu'à un mètre de là il

fut impossible de relever la moindre empreinte suspecte.

— Plus rien à faire pour moi ici, conclut l'envoyé de l'Identité Judiciaire.

Sans lui répondre, le brigadier dont l'œil exercé scrutait les moindres recoins des parages s'était avancé vers une pelouse dont le carré verdoyant s'étendait à une dizaine de mètres de là.

— Que voyez-vous de ce côté? s'enquit un des agents.

Le policier s'était accroupi devant un coin du gazon et n'en pouvait détacher son regard. Enfin il appela :

— Venez donc voir, monsieur?

Il s'adressait à l'employé de l'Identité Judiciaire. Celui-ci s'approcha et fronça les sourcils en suivant du regard l'index du policier. Ce dernier précisa sa pensée :

— Vous voyez cette touffe d'herbe; elle est froissée et, ce qui nous intéresse davantage encore, elle est rougie de sang, très certainement. Le criminel, son forfait accompli, est venu s'essuyer les mains ici, en toute hâte, avant de s'enfuir; il ne tenait pas à salir ses vêtements ou son linge; c'est un homme précautionneux et qui avait tout son sang-froid; de là à conclure à un assassinat prémédité...

L'employé approuva ces déductions.

— Vous avez, je crois, reconstitué la scène.

— Je vous demande d'emporter cette touffe d'herbe pour toutes constatations utiles; on ne sait jamais; et l'analyse des maculations que portent ces graminées pourra servir à l'instruction à un moment donné.

— Peut-être, en effet, acquiesça sans grande conviction l'employé qui coupa ce petit morceau de gazon et l'enferma dans sa boîte.

Pendant ce temps, le brigadier inspectait les environs et prenait un plan des lieux; il s'efforçait de reconstituer le drame qui s'était passé là et d'imaginer comment l'agresseur avait attaqué le malheureux agent de change. Il marmonna :

— Crime crapuleux, sans aucun doute. Le mobile? Le vol. L'instrument du forfait indique le souci du meurtrier d'opérer silencieusement... ou bien l'achat d'une arme dépassait ses ressources...

Avant de retourner au commissariat, le brigadier Gé-

rard demanda de nouveau aux agents cyclistes s'ils n'avaient aperçu dans les environs, avant ou après la découverte du crime, aucune présence suspecte. Ils renouvelèrent leur affirmation : il n'y avait pas un passant à ce moment dans l'avenue des Champs-Elysées à portée de leurs regards.

Le policier se plaça à diverses distances du lieu du crime en vue de se livrer à des vérifications auxquelles il semblait attacher une certaine importance; mais il ne fit pas part du résultat de ses observations et, remettant son bloc-notes dans sa poche, dit simplement :

— Nous n'avons plus rien à faire ici, tout au moins pour l'instant.

Ils regagnèrent le commissariat. Le père de la victime venait d'arriver; le brigadier attendit quelques instants avant de l'aborder tant l'émotion du pauvre homme était poignante; enfin il se décida et lui posa quelques questions concernant l'emploi du temps de son infortuné fils dans la soirée du crime, ce point de l'enquête étant capital.

— Mon fils Jacques, renseigna M. Hervillard, a dû se rendre à son cercle de la rue Marbeuf, comme il le faisait deux ou trois fois par semaine. Là, il rencontrait des amis, jouait quelques parties et rentrait assez tard.

— Vers quelle heure?

— Entre trois et quatre heures.

— A-t-il dîné chez vous?

— Oui, et il nous a quittés vers dix heures.

— Avait-il rendez-vous avec quelqu'un?

— Il ne nous en a rien dit.

Le policier laissa à sa douleur ce père si cruellement frappé et résolut de se rendre sans plus tarder au cercle de la rue Marbeuf où il apprendrait peut-être quelque chose. Le gérant de cet établissement très coté ne put lui fournir que des renseignements bien vagues :

— Nous connaissions bien M. Jacques Hervillard, un de nos habitués, mais la personne qui l'accompagnait cette nuit nous était presque inconnue...

— Qu'entendez-vous par presque inconnue?

— Son visage ne nous était pas étranger; il me semble bien que M. Jacques Hervillard l'avait amené déjà avec lui.

— Avaient-ils l'air de se connaître très bien?

— Certes, c'étaient des amis, selon les apparences, mais d'après les quelques bribes de conversation que j'ai entendues, ils ne se voyaient pas fréquemment. Cependant laissez-moi vous dire que M. Jacques Hervillard, qui savait notre cercle très fermé, n'a pu amener dans nos salons qu'une relation sûre, de bonne condition, en un mot un homme du monde.

La déclaration du gérant s'arrêta là. Le brigadier questionna encore des employés, mais ceux-ci n'avaient aucun souvenir des deux joueurs, sauf le portier qui les avait vus sortir ensemble à une heure distante à peu près d'un quart d'heure du moment où le crime avait dû être commis.

Le brigadier jugea qu'il avait rassemblé les premiers éléments de son enquête et qu'il fallait à présent attendre le fait nouveau susceptible d'orienter ses investigations; il comptait le trouver au cours de certaines recherches effectuées dans le monde de la pègre. Il alla rendre compte de sa mission à ses chefs, puis rentra à son bureau pour mettre de l'ordre dans ses notes. Il rencontra sur son chemin le reporter du *Rapide,* Raoul Tabosse, qui venait aux nouvelles.

Autant le policier était discret et circonspect devant les journalistes lorsqu'il suivait une piste certaine, autant il se montrait loquace lorsqu'il ne savait rien ou presque rien. Aussi bien donna-t-il au reporter tous les préliminaires de l'enquête et même le détail concernant le gazon maculé de sang.

— Et votre conclusion? demanda le journaliste.

— Nous ne savons encore rien, rien du tout, mais j'ai bon espoir.

C'était le cliché habituel, celui qui annonce les enquêtes les plus ardues.

II

UNE EXPLICATION INVRAISEMBLABLE

Ce matin-là, M. Duponnois, charcutier, rue Saint-Dominique, découpait du jambon pour une cliente pendant que sa femme pesait un filet de porc lorsque tous deux s'interrompirent dans leur besogne et firent une moue. Un pauvre hère mal vêtu, une barbe de quinze jours au menton, des chaussures éculées aux pieds, pénétra d'un air gêné dans la boutique. Les commerçants avaient déjà remarqué le manège de cet individu à leur devanture : il avait mangé des yeux, comme on dit, les victuailles exposées comme pour faire son choix ; il avait fait trois pas, puis était revenu, et enfin il était là, sur le seuil, parmi les clients qui s'étaient écartés de cet homme dépenaillé.

M. Duponnois l'interpella sévèrement :

— Il n'y a rien pour vous. Nous avons nos pauvres...

Mais l'homme sourit et prononça d'une voix gouailleuse :

— Excusez, patron, mais je ne viens pas mendier... J'ai... de l'argent...

En disant ces derniers mots, il avait hésité, ce qui n'avait pas mis le charcutier en confiance :

— Tant mieux, fit-il, car on ne fait pas crédit ici. Allons, que voulez-vous?

Il avait hâte de se débarrasser de cette pratique peu reluisante que les ménagères toisaient avec un dédain dégoûté.

— Donnez-moi donc ce morceau-là qui a un petit manche avec du papier en dentelle.

Le miséreux désignait une des plus belles pièces de l'étalage. Le charcutier en demeura bouche bée et ce fut sa femme qui dut répondre :

— Mais, mon pauvre homme, savez-vous le prix de cette marchandise?

— Pas du tout, mais ce que je sais bien, c'est que j'ai faim et que ce morceau ne me fait pas peur.

Il voulut rire, mais n'esquissa qu'un rictus. Enfin, brusquant les choses, désireux d'en finir avec ce préambule, il dit d'un ton plus assuré :

— Oui ou non, voulez-vous me vendre ce bout de bidoche, puisque je paie, quoi...

— C'est quinze francs, annonça le charcutier en regardant la réaction du pauvre bougre.

— Je ne vous dis pas le contraire... Je n'ai pas l'habitude de marchander, repartit l'autre.

— Très bien, je vais vous l'envelopper.

Il prit le jambonneau et en fit un paquet tout en surveillant du coin de l'œil son indésirable client; puis il lança à sa femme qui était à la caisse :

— Et quinze francs pour monsieur!

Alors, à la grande stupeur de ceux qui virent ce geste, le gueux tira d'un pantalon rapiécé et plein de taches... un billet de mille francs! La charcutière s'empara avec hésitation du billet que la main sale du vagabond lui avait allongé; elle le palpa, le froissa, en fit claquer le papier à la manière des caissiers : il était bon, mais oui, très bon. Elle regarda son mari hébété comme pour le consulter; les ménagères partageaient les sentiments contradictoires des deux commerçants.

— N'est-ce pas, il est bon, mon billet? demanda le pauvre bougre comme s'il voulait en avoir lui aussi l'assurance.

Enfin le charcutier prit une décision :

— Nous n'avons pas dans la caisse la monnaie de mille francs; attendez un moment; je vais aller la chercher dans l'arrière-boutique.

Il prit le billet et disparut derrière la porte du fond. L'arrière-boutique donnait sur une cour, laquelle débouchait par un couloir sur la rue. Il sortit, tenant le billet dans le creux de sa main; sur le trottoir, il regarda à droite, puis à gauche : enfin, il aperçut l'agent 342 qui, comme chaque matin, faisait les cent

pas dans la rue; il le héla; le représentant de la force publique s'approcha à pas comptés.

— Qu'y a-t-il, patron?

— Un fait pas ordinaire, figurez-vous que...

Et le commerçant raconta l'histoire du billet de mille qu'il venait de recevoir. L'agent 342 prit un temps de réflexion, une ride soucieuse au front, puis de sa voix grave émit cette opinion :

— Pas claire du tout, cette affaire. Et le particulier en question est toujours là?

— Comme vous le pensez bien; il attend la monnaie.

— Alors, je vais aviser. Quelques questions bien posées me fixeront.

Il entra dans la boutique suivi du charcutier et s'adressa au loqueteux dont la pâleur naturelle s'accentua à la vue du képi :

— Dites-moi, vous êtes sûr que ce billet de mille francs est à vous, mon gaillard?

— Evidemment... pour... quoi... cette question?... bégaya-t-il.

— Et où l'avez-vous gagné?

L'homme se troubla davantage; il regarda du côté de la porte et ceux qui assistaient à cette scène eurent l'impression qu'il eût volontiers abandonné le papier bleu de la Banque de France pour se trouver à deux cents mètres de la charcuterie Duponnois. L'agent était édifié; il prit par le bras le vagabond et l'entraînant :

— Vous vous expliquerez devant le commissaire. Suivez-moi.

L'individu tenta de se dégager, mais la poigne se fit plus rude autour de son bras. Il exhala une plainte :

— Ça va, je vous suis... Ça continue...

Le charcutier remit au gardien de la paix le billet de mille. A la porte, un attroupement s'était formé; les commères échangeaient déjà leurs impressions :

— C'est un voleur... Il a voulu prendre un billet de mille dans la caisse de ce bon M. Duponnois.

— Peut-être un bandit, surenchérit une autre femme.

Par les rues où les passants se retournaient sur eux, l'agent et le clochard gagnèrent le commissariat. Au secrétaire qui s'informait du cas, le gardien de la paix rapporta l'incident du billet de mille.

— C'est bien, dit le fonctionnaire, on va l'interroger. En attendant, mettez-le dans la pièce à côté.

Ce local était celui où l'on enfermait les individus suspects ramassés sur la voie publique. Il était vide. Dans un coin, un poêle; c'était avec un banc le seul mobilier. C'est là que l'agent 342 poussa sans ménagement son client :

— Allez, ouste! et restez tranquille.

En grommelant, l'homme s'affala sur le banc; la porte se referma. Alors, regardant bien si on ne le voyait pas, il prit dans la poche intérieure de son veston en guenille un lot de papiers, une enveloppe, puis s'approcha du poêle qu'on n'avait pas allumé depuis les beaux jours, il y enfourna ces papiers; il tira une allumette, la fit craquer sur le plancher et mit le feu aux paperasses qu'il regarda flamber avec un soulagement visible :

— Comme ça, cela vaut mieux, murmura-t-il. Je serai plus tranquille.

Il alla se rasseoir sur le banc. L'agent venait précisément le chercher; il huma l'air et, sentant la fumée, devint méfiant; il inspecta la pièce et aperçut un peu de fumée qui se dégageait du poêle :

— Qu'avez-vous fait brûler là? interrogea-t-il.

L'homme haussa les épaules comme quelqu'un qui ne saurait pas de quoi il s'agit. Mais le gardien avait ouvert le poêle où achevaient de se consumer les papiers :

— Ah! diable, mon gaillard, vous ne perdez pas votre temps. Je venais justement vous fouiller... Vous m'avez devancé. Qu'aviez-vous donc à cacher? Je comprends que ce n'est pas clair, tout cela.

Mais il empoigna l'homme pour le conduire auprès du commissaire de police à qui l'histoire du billet de mille venait d'être relatée. L'agent fit part immédiatement à son chef du geste du vagabond.

— Hé! hé! c'est plus que louche, apprécia le magistrat.

Il avait devant lui sur son bureau le billet de mille; il commença l'interrogatoire :

— Comment vous appelez-vous?

— On m'appelle « le père Bistouille ».

— Ce n'est pas un nom. Je vous demande votre état civil?

L'homme fit un geste vague :

— C'est tout ce que je sais de moi, fit-il, les yeux baissés. Et puis qu'importe? Je n'ai rien fait de mal...

— Nous verrons cela tout à l'heure. Pour le moment, il s'agit d'établir votre identité. Je vous répète ma question : comment vous appelez-vous?

— « Le père Bistouille », tout le monde me connaît sous ce nom-là.

Le commissaire s'impatienta :

— Fouillez-le, ordonna-t-il.

Le gueux fut inventorié des pieds à la tête : il ne possédait sur lui aucun papier. Ce résultat négatif mit le comble à l'exaspération du magistrat :

— Vous voulez vous payer ma tête? s'écria-t-il.

— Mais non, mais non, protesta le vagabond.

— C'est bien; nous éclaircirons ce point tout à l'heure. Pour l'instant, veuillez me dire comment il se fait que vous soyez en possession de ce billet de mille.

L'individu remua les lèvres, hésita, puis :

— C'est une affaire incroyable, ça je m'en doute, et pourtant c'est vrai... Je m'étais endormi hier soir sur un banc des Champs-Elysées... Ce matin, en me réveillant, j'ai trouvé dans ma poche ce billet de mille...

Un éclat de rire coupa la parole au père Bistouille : c'était le commissaire qui s'esclaffait à entendre une explication aussi invraisemblable.

— Elle est bien bonne! s'exclama-t-il. Pour un peu, vous ajouteriez que dans votre rêve un ange descendu du ciel est venu vous remettre ce billet de mille!

— Evidemment, balbutia le gueux. C'est inimaginable, et pourtant c'est vrai.

— Vous faites bien l'imbécile, mes compliments! Vous persistez dans ces déclarations absurdes?

— Que voulez-vous que je vous dise?

Le commissaire, qui avait d'autres affaires à régler, n'insista pas et remit à plus tard la suite de cet interrogatoire. En attendant, il consigna « le père Bistouille » à sa disposition, et celui-ci fut jeté au violon.

Le magistrat expédia quelques affaires courantes. Il était dix heures lorsque son secrétaire lui apporta les dernières communications transmises par la Préfecture de Police. Une d'entre elles attira tout de suite son attention; elle était laconique : « Agent de change Hervillard

assassiné ce matin à 4 h. 20, avenue des Champs-Elysées. Aucun indice sur l'assassin. »

— Tiens, tiens, remarqua-t-il. Avenue des Champs-Elysées?

Un rapprochement se faisait dans son esprit : c'était dans l'avenue des Champs-Elysées que le mystérieux vagabond prétendait avoir « trouvé » le billet de mille francs, dans des conditions incroyables. Il réfléchit un instant, puis demanda la Police Judiciaire pour la mettre au courant de cette singulière coïncidence. La réponse arriva du brigadier Gérard immédiatement prévenu :

— J'arrive.

En effet, un quart d'heure après, le policier faisait son entrée au commissariat proche de la rue Saint-Dominique et s'abouchait sans tarder avec le magistrat qui lui répéta l'étrange colloque qu'il avait eu avec l'homme qui ne voulait donner pour nom que son sobriquet : « le père Bistouille ».

— En effet, très singulier, commenta le brigadier à qui le commissaire montrait le billet de mille francs.

Il prit note des chiffres et des lettres qui marquaient le billet de banque.

— A toutes fins utiles, dit-il simplement. Et voulez-vous me mettre en présence de votre pensionnaire?

On alla tirer du violon le vagabond et tout de suite le brigadier l'entreprit :

— Allons, ne continue pas à mentir. Tu n'as rien à y gagner. Comment t'appelles-tu? Ton âge? Que fais-tu? et raconte-nous comment ce billet de mille est tombé entre tes mains.

Dans les yeux de l'homme une lueur d'inquiétude avait passé; un léger tremblement agita ses lèvres; son trouble était visible et le policier qui avait l'habitude de lire leurs impressions sur le visage de ses « clients » ne fut pas sans le remarquer. Cependant l'individu parla, s'embrouillant dans ses phrases, répétant l'incroyable version du billet tombé par hasard dans sa poche, mais cette fois-ci avec moins d'assurance comme s'il eût compris lui-même l'absurdité de son récit.

Le commissaire de police l'interrompit pour mettre le brigadier au courant d'un incident qui lui semblait capital :

— Cet homme a été surpris en train de brûler des papiers dans le poêle, avant d'être interrogé.

— Reste-t-il des débris de ces papiers?

— Tout a été calciné.

— Ah! Ah! mon gaillard, tu as pris tes précautions, proféra le policier en fixant durement le père Bistouille dont les yeux trahissaient à présent un effroi indicible. Et pourrais-tu me dire quels étaient ces papiers que tu tenais tant à détruire?

— Rien, rien du tout, je vous dis...

— Evidemment, je savais la réponse.

L'interrogatoire reprit, serré, sans répit, mais l'homme opposa à toutes les questions une mauvaise volonté évidente.

— Alors, tu ne veux pas dire ton nom?

— Le père Bistouille, s'entêta-t-il, on me connaît partout sous ce nom-là.

— Et ton âge?

— Cinquante ans, mais il y a bien longtemps que je n'ai pas vu mon état civil, et à quelques mois près, n'est-ce pas...

C'était, en effet, l'âge du miséreux; il était doué encore d'une certaine vigueur, et si sa taille était courbée, c'était davantage sous le poids du malheur. Cette réflexion, le brigadier Gérard se la fit aussitôt : cet homme avait pu attaquer un passant, le terrasser, l'abattre en lui portant un coup vigoureux.

— Où demeures-tu?

— Rue Montorgueil, au 240, chez Totor, en garni.

— Et tu travailles?

— On bricole, la nuit, aux Halles, et on gagne sa croûte comme on peut. J'aide les maraîchers à décharger leurs voitures, enfin...

— Aucun métier bien déterminé, je vois. Et cette nuit?

— Vous le savez, j'étais aux Champs-Elysées...

— C'est loin des Halles et de ton garni?

— Faut vous dire, fit l'homme qui cherchait ses mots, j'avais un peu bu... J'ai voulu prendre un peu le grand air, et c'est ainsi que je me suis trouvé aux Champs-Elysées. Là, la fatigue m'a pris; il y avait un banc, je m'y suis couché... Et puis voilà!

— En effet, c'est très simple, mais par malheur pour

toi peu vraisemblable. Et tu maintiens tes déclarations sur le billet de mille?

L'individu mystérieux branla le chef sans répondre et cette attitude pouvait signifier qu'il s'en remettait au destin du soin de le tirer de ce mauvais pas.

— Il a été fouillé? s'enquit le policier.

— Oui, oui, répondit vivement le vagabond.

Mais le brigadier s'approcha de lui et se mit en devoir d'examiner ses vêtements : les poches étaient en effet vides, deux ou trois allumettes, des brins de tabac, des miettes de pain, mais les investigations se poursuivirent jusque dans les doublures du veston. Le policier cherchait inlassablement, encouragé par certains gestes réticents de l'homme. Il avisa une déchirure plus grande que les autres dans l'étoffe intérieure; pris d'un pressentiment, il plongea la main dans cette fente ; ses doigts froissèrent un papier et ce bruit provoqua chez l'individu une crispation désespérée des traits.

— Qu'est cela? demanda le brigadier.

Le vieux s'était ressaisi; il simula la surprise; le policier avait retiré une papier plié, crasseux; il le développa : une petite photo apparut.

III

LA PETITE PHOTO

Le brigadier Gérard considéra avec attention la petite épreuve photographique : elle représentait une figure de fillette, cheveux bouclés dans le cou, les yeux éveillés. Il se tourna vers l'individu qui avait retrouvé son impassibilité fataliste :

— Qui est cette fillette?

L'homme se pencha sur la photo comme s'il la voyait pour la première fois :

— Je ne sais pas.

— Comment se trouve-t-elle dans ta poche?

— Ce veston n'est pas à moi... On me l'a donné à une distribution de vêtements dans un asile.

— Lequel?

— J'en ai tant fait, que vous comprendrez que ma mémoire...

— Je m'en doutais; dès qu'une question t'embarrasse, tu ne te rappelles plus de rien. C'est facile comme système de défense, mais cela présente des inconvénients. Pour la deuxième fois, je te demande d'où vient cette photo et qui elle représente?

L'homme s'enferma dans un mutisme dont on devinait que rien ne le tirerait, ni la persuasion ni la violence.

— C'est bien, fit le policier en rangeant dans son portefeuille la petite photo énigmatique. On verra cela plus tard.

Puis s'adressant au commissaire de police :

— Je crois que la prise est bonne.

— C'est mon opinion. Je vais envoyer cet individu au dépôt.

Le brigadier Gérard quittait peu après le commissariat et retournait à son bureau du quai des Orfèvres. Des journalistes, avertis déjà de l'arrestation de l'assassin présumé de l'agent de change Hervillard, l'assaillirent de questions à son arrivée. Il leur déclara :

— Tout ce que je puis vous dire, c'est que l'enquête continue et que nous considérons l'homme appréhendé ce matin dans les circonstances suspectes que vous connaissez comme l'auteur du crime ou... un complice.

Il donna quelques détails susceptibles de satisfaire la curiosité des reporters; puis il hésita : il venait de penser à la trouvaille qu'il avait faite dans le veston du père Bistouille; il se décida :

— Il y a quelque chose d'assez troublant dans cette affaire; en fouillant le vagabond, j'ai trouvé ceci.

Il montra la petite photo. Les questions fusèrent :

— Quelle est cette fillette?

— Que pensez-vous de cette trouvaille?

— Qu'a dit le père Bistouille?

Le brigadier Gérard fit front à ceux qui le harcelaient et leur expliqua :

— Je n'en sais pas plus que vous. Cette petite photo est un des points d'interrogation de cette énigmatique affaire. Si vous voulez la publier dans vos journaux, je vous la confie.

Cette proposition fut acceptée d'emblée. Le policier n'avait pas eu seulement pour but de contenter les journalistes, mais bien de servir son enquête. Il pensait avec raison que cette photo qui paraîtrait demain dans tous les journaux et serait vue par conséquent par des millions de gens lui apporterait peut-être la réponse qu'il cherchait.

Mais il avait résolu d'effectuer immédiatement une autre démarche de laquelle il escomptait un résultat probant. Il déjeuna d'un sandwich dans un petit bar proche, avala un café bien chaud, remettant à un autre moment son déjeuner. Il héla un taxi, donnant au chauffeur l'adresse du cercle de la rue Marbeuf. Cette se-

conde visite à l'établissement de jeu s'était imposée à lui. Il demanda à voir d'urgence le gérant.

— Pourriez-vous connaître par vos croupiers le gain ou les pertes de M. Jacques Hervillard, l'autre nuit?

— Je ne puis vous renseigner moi-même, mais je sais que l'agent de change avait l'habitude de s'asseoir régulièrement à une table tenue par le croupier Edouard.

— Pourrais-je interroger cet employé?

— Parfaitement, et ce croupier est précisément ici; il vient d'arriver; il a appris l'assassinat et s'en montre très affecté. M. Jacques Hervillard était très généreux lorsqu'il gagnait et versait de gros pourboires.

M. Edouard, prévenu aussitôt qu'un policier le demandait, se mit à sa disposition.

— M. Jacques Hervillard a-t-il gagné cette nuit? demanda le brigadier.

— Oui, une certaine somme, mais un gain très modeste pour un homme tel que lui : une quinzaine de mille francs, autant que je puis me rappeler. Il a commencé par perdre une centaine de louis, puis la chance lui a souri et lorsqu'il s'est levé, je lui ai échangé ses plaques et ses jetons pour le montant que je vous ai indiqué tout à l'heure.

— Et vous avez effectué cette opération en billets de mille?

— En effet, s'étonna le croupier devant cette précision.

— Je vous demande maintenant de rassembler vos souvenirs avec le maximum d'exactitude. Avez-vous remis à l'agent de change une liasse de billets de mille?

— Oui, j'en suis d'autant plus sûr que chaque soir avant de prendre la caisse je fais moi-même les liasses par dix billets, et cette nuit le comptable du cercle m'avait donné des billets neufs, dont j'ai remis une liasse à M. Hervillard.

Le brigadier tira de sa poche son carnet de notes et lut :

— A gauche 628 et à droite G. 38595. Ce sont les numéros du billet de mille trouvé en la possession de l'assassin présumé. Ces chiffres, vous ne les avez évidemment pas notés?

— Certes non, mais je sais que la banque établit habi-

tuellement le relevé des gros billets qu'elle nous remet.

— Je vous remercie; c'est ce détail que je cherchais.

Il prit congé du croupier et se rendit à la banque en question. Cinq minutes de vérifications et il avait acquis la certitude que le billet de mille du père Bistouille était bien un de ceux remis au cercle.

— Cela ne fait aucun doute, pensa-t-il en franchissant le seuil de l'établissement de crédit, mon homme avait bien en main un billet de la malheureuse victime. C'est une charge accablante.

Il se remémora l'incident du commissariat de police : le père Bistouille mettant le feu à certains papiers.

— C'est clair, se sentant pris, il a anéanti les autres billets qui constituaient pour lui la preuve indéniable du crime. C'est un redoutable malfaiteur sous des apparences de pauvre hère poursuivi par le mauvais destin. Il sait bien dissimuler. Mais nous verrons...

Le brigadier Gérard n'avait pas achevé les recherches qu'il s'était assignées pour cette première journée d'enquête. Une visite au domicile du père Bistouille s'imposait; il recueillerait peut-être là d'intéressants renseignements.

C'était un meublé misérable qu'habitait l'assassin présumé, rue Montorgueil, à deux pas des Halles, vrai refuge des vagabonds sans feu ni lieu. Le tenancier de cet hôtel borgne louait vingt sous ses chambres, si l'on peut appeler chambres des soupentes garnies d'un sordide matelas posé à même le sol. Il demanda à parler au patron : un homme à la carrure large, au visage coloré, se présenta, bourru, prêt à mettre le gêneur dehors; mais le policier déclina son identité et immédiatement le personnage se fit doucereux, serviable :

— Le père Bistouille? En effet, je l'ai couché plusieurs nuits, pour quelques sous; il n'avait pas l'air d'un méchant homme.

— Vous avez inscrit son nom sur votre livre de police?

Le tenancier, pris en faute, se répandit en explications confuses :

— Ce n'était pas un client, à vrai dire; il entrait, il sortait, et souvent je ne le voyais même pas. Vous comprenez, monsieur le brigadier, on ne peut tenir

registre de tous ces vagabonds qui viennent s'abriter quelques heures ici, entre deux courses aux Halles; et puis ils me sortent des pièces d'identité impossibles. Comment s'y reconnaître?

Le policier eut un geste de désappointement, puis :

— On ne le connaissait que sous le sobriquet de père Bistouille?

— Je ne l'ai jamais entendu appeler autrement.

— Il y a longtemps qu'il venait chez vous?

— Cela remonte loin; il venait deux jours, puis disparaissait pour des semaines; mais mon prédécesseur l'a connu, et cela date de huit ans...

Le brigadier poursuivit ses investigations parmi les vagabonds qui vivent dans les parages des Halles, mais ne recueillit aucun détail intéressant : l'identité véritable du père Bistouille demeurait un mystère.

— Il a probablement des raisons très sérieuses de dissimuler son état civil. Le service de l'Identité Judiciaire nous livrera peut-être le vrai visage de cet homme? se dit le brigadier.

Le service en question avait fait passer au père Bistouille, comme à tous ceux qui sont envoyés au dépôt, l'examen anthropométrique habituel. Cette opération dont le policier avait demandé d'urgence le résultat ne lui apporta pas ce qu'il cherchait; aucune fiche ne correspondait à l'assassin présumé de l'agent de change.

— Ce n'est donc pas un récidiviste.

Il imagina ce qui avait pu se passer : le vagabond qui errait sous les arbres des Champs-Elysées avait aperçu un homme élégamment habillé, à l'air cossu; l'idée de le détrousser était montée à son cerveau excité par de nombreuses libations; et le crime avait eu lieu. L'arme utilisée? Autre point d'interrogation. Mais on pouvait supposer que l'assassin avait dans sa poche un épais morceau de fer ou de plomb.

Tout en ressassant ces réflexions, il était arrivé à son bureau; il se fit amener tout de suite le père Bistouille :

— Etes-vous toujours dans les mêmes dispositions? Allez-vous continuer à faire l'imbécile? Je vous préviens que j'ai recueilli de telles précisions que nier vous sera difficile. Allons, un bon mouvement, avouez?

— Mais quoi? fit de sa voix grasseyante le vagabond.

— Vous le savez bien : cet homme que vous avez assailli, assommé, dépouillé, cette nuit, près du rond-point des Champs-Elysées.

Et en vue de l'acculer aux aveux, il lui dit le résultat de ses investigations au cours de ces dernières heures.

A mesure qu'il parlait, la figure du père Bistouille se crispait et dans ses yeux un éclair brilla : était-ce de l'indignation ou bien du dépit d'être démasqué? Le brigadier n'aurait su le préciser. Il termina :

— Vous voyez qu'il vaut mieux, pour vous, dire la vérité? Allons, vous avez assassiné M. Jacques Hervillard?

L'homme eut un sursaut de tout son corps. Allait-il parler? Mais ces simples mots sortirent de sa bouche tordue :

— Vous voulez rire?

Le policier insista :

— Ces papiers brûlés? La liasse de billets, n'est-ce pas? Et votre nom que vous refusez de nous dire? La crainte d'un passé chargé?

Il haussa les épaules :

— Evidemment, ricana-t-il, ça continue...

C'était sa phrase habituelle; elle semblait résumer pour lui tous les événements qui lui advenaient.

Le brigadier comprit qu'il ne retirerait rien de cet entretien; il parut en prendre son parti :

— Très bien, vous vous expliquerez devant le juge d'instruction. Je vais transmettre mon dossier et les pièces : le billet de mille, et cette petite photo venue dans votre poche, comme le billet de banque, par le simple fait d'un hasard.

Le vagabond aperçut la photo entre les doigts du policier; sa main se porta instinctivement vers elle comme pour la saisir. Ce geste fut remarqué par ce dernier :

— Tiens, tiens, fit-il, cette photo a l'air de vous intéresser? Et pourtant, il y a quelques heures, vous ne l'aviez pas reconnue comme vous appartenant.

Le père Bistouille détourna les yeux comme pour signifier qu'il n'y attachait pas plus d'importance, mais toute sa physionomie démentait cette attitude.

— Elle va paraître demain matin dans tous les journaux, fit le brigadier, comme se parlant à lui-même.

L'homme répéta comme dans un rêve :

— Dans tous les journaux...

— Qu'est-ce que cela peut bien vous faire?

Le mystérieux individu entr'ouvrit les lèvres; des mots que le policier ne put percevoir s'en échappèrent; puis il poussa un long soupir.

— Allons, un petit effort, dis tout ce que tu sais? Peut-être n'as-tu pas tué? Une simple complicité, probablement? Le partage du butin?

Quelque chose d'affreux devait se passer derrière ce front têtu. Mais l'homme ne parla pas.

IV

UN PROPOS ÉTRANGE

Le lendemain matin, le brigadier Gérard reprit avec une activité accrue le dossier de l'affaire de l'avenue des Champs-Elysées.

La victime, M. Jacques Hervillard, avait un frère. Ce dernier se fit annoncer au brigadier à la première heure de la matinée. Il fut reçu aussitôt. Peut-être venait-il apporter à l'enquête un élément nouveau?

— J'ai appris que mon malheureux frère, commença-t-il, avait quitté le cercle de la rue Marbeuf, vers quatre heures du matin, en compagnie d'une personne que vous n'avez pas encore réussi à identifier.

— En effet, c'est un point obscur que je m'efforce d'éclaircir.

— Or, en rangeant les papiers laissés par mon frère sur son bureau, j'ai trouvé entre autres lettres celle-ci.

Il tendit au policier la missive. Elle émanait de Bernard Faugier, lequel annonçait à son ami Jacques Hervillard qu'il allait passer quelques jours à Paris et qu'il en profiterait pour le voir, un de ces soirs-là.

— D'autre part, je crois me rappeler, poursuivit le frère de la victime, qu'un rendez-vous avait été fixé entre mon frère et son ami précisément le jour du crime.

— Connaissez-vous ce Bernard Faugier?

— Assez vaguement, seulement par ce que m'en a dit mon frère au cours de nos conversations. Bernard

Faugier est un garçon très riche ou tout au moins qui paraît tel; caractère bizarre, au demeurant, peu sociable; il passe sa vie à voyager et les pays les plus sauvages sont ses coins du monde préférés.

— Auriez-vous des soupçons à l'égard de cet homme?

— Aucun, mais j'ai cru de mon devoir de vous informer de l'identité de la personne qui a été vue pour la dernière fois avec mon frère.

— Je vous en remercie. Ne vous êtes-vous jamais rencontré avec Bernard Faugier?

— Une seule fois; j'étais chez mon frère lorsque cet ami est venu lui rendre visite.

— Pourriez-vous me donner son signalement, même approximatif?

— Si ma mémoire m'est fidèle, je revois un homme d'une trentaine d'années, d'allure très sportive, assez grand.

Le policier consulta ses notes : il se reporta aux déclarations du portier du cercle qui avait vu sortir ensemble l'agent de change et un inconnu; ces déclarations corroboraient celles du frère de la victime concernant le signalement.

— Je vais effectuer des recherches de ce côté, dit-il simplement.

M. Hervillard frère se retira. Peu après, un inspecteur du commissariat des Champs-Elysées qui avait participé aux premières recherches fut reçu par le brigadier Gérard.

— Que m'apportez-vous? s'enquit ce dernier.

— Quelque chose de très important ou rien du tout.

— Expliquez-vous, car votre préambule m'intrigue quelque peu.

— Voici, chef. Un de nos indicateurs m'a fait part tout à l'heure d'une conversation singulière qu'il avait surprise cette nuit dans un bar des Ternes assez mal fréquenté. Aussitôt reçue cette communication, je suis parti en enquête, et je vous amène l'individu devant lequel a été tenu l'étrange propos en question.

— Faites-le entrer.

Un homme en casquette, un foulard sale entourant son cou, dégingandé, fit nonchalamment son entrée dans le bureau et se présenta :

— Antonin Lorange, quarante-trois ans, camelot.

Voilà comment ça s'est passé : je prenais un verre au bar Emile, avenue des Ternes; à côté du comptoir, assis à une table, deux hommes; l'un d'eux parlait du crime de l'avenue des Champs-Élysées que venait de nous apprendre *Paris-Midi*. Alors l'autre, qui semblait ne pas en être à son premier apéritif, ricana à la lecture du fait divers qui annonçait également l'arrestation du père Bistouille : « C'est plus compliqué que « ça... Ils me font rire... J'ai tout vu, et je t'assure « que lorsque je voudrai il y aura de l'argent à ga- « gner... »

Le brigadier Gérard avait écouté, les sourcils froncés. Il demanda :

— Vous me rapportez exactement le propos?

L'inspecteur intervint :

— Chef, je suis sûr de Lorange. Il nous a déjà rendu des services.

— Connaissez-vous l'homme qui a prononcé ces paroles?

— Pas précisément, répondit l'indicateur, il n'est pas du quartier; mais c'est un type qu'on appelle « le Feignant », car il est paresseux comme une marmotte; il gagne sa vie en ouvrant les portières, en mendiant, et il couche sous les ponts.

L'inspecteur commenta :

— Ce propos m'a paru d'autant plus intéressant que celui qui l'a tenu est un individu qui fréquente la nuit les berges de la Seine, comme vient de le dire Lorange. L'avenue des Champs-Élysées, dans la partie où le crime a été commis, est proche des quais.

— C'est fort bien raisonné, approuva le brigadier qui prit note du propos surpris. Il faudra retrouver ce « Feignant ».

— Ce ne sera peut-être pas facile, reprit l'indicateur. Il fuit le travail et change de quartier afin de dépister les agents qui le poursuivent pour vagabondage.

— Nous aviserons.

L'inspecteur et Lorange quittèrent le bureau, laissant le brigadier Gérard. Deux tâches s'imposaient à ce dernier : savoir ce qu'était devenu le « Feignant » et se renseigner sur l'emploi du temps de l'explorateur Faugier après l'heure supposée du crime. Il commença ses recherches par ce dernier. Il trouva aisément son

adresse dans un annuaire mondain et quelques instants plus tard se présentait boulevard Malesherbes au domicile du globe-trotter. Un domestique le reçut, et après avoir écouté le brigadier lui exposer le but de sa démarche, s'écria :

— Mon maître est parti pour un mois ou deux, je ne sais pas au juste, et quant à vous dire où il est, ce n'est guère facile; il n'a pas d'itinéraire fixe.

— Lui faites-vous suivre son courrier?

— Jamais; il n'a plus de parents et ses amis ne savent où il est. Tout ce que je puis vous dire c'est que son intention première était d'aller aux Indes, mais il change souvent d'avis en route et parti pour l'Afrique, par exemple, je l'ai vu bifurquer à Marseille pour prendre la route de l'Extrême-Orient.

Le brigadier esquissa une moue, mais sans faire part de ses réflexions au domestique, se retira en disant :

— Au cas que vous jugez peu probable, mais qui peut se produire, où vous apprendriez l'adresse en voyage de M. Bernard Faugier, je vous prie de me la faire connaître d'urgence.

Le valet exprima par sa mimique le peu d'espoir qu'il entretenait sur cette éventualité.

Il s'agissait à présent de mettre la main sur le « Feignant », personnage fuyant presque autant que l'explorateur.

— Et pourtant, pensait le policier, ces deux hommes pourraient m'aider dans mes investigations, je crois.

L'après-midi, le brigadier Gérard, qui avait lancé sur la piste du « Feignant » deux de ses meilleurs inspecteurs, attendit dans son bureau de la Police judiciaire le résultat de leurs recherches. Il était sept heures et il désespérait de voir aboutir celles-ci ce jour-là lorsqu'un coup de téléphone le fit tressaillir; il eut l'intuition qu'il allait apprendre quelque chose. Il ne se trompait pas. Une voix dans l'appareil se fit entendre :

— Brigadier, j'ai retrouvé le « Feignant ».

L'ordre fut lancé, rapide, par le fil :

— Amenez-le-moi tout de suite!

Il se frotta les mains :

— J'ai idée que ce « Feignant »...

Il n'acheva pas, mais un sourire éclaira son visage très soucieux depuis vingt-quatre heures.

Un quart d'heure plus tard, le « Feignant », jeté dans un taxi par l'inspecteur qui avait eu la chance de le repérer, arrivait quai des Orfèvres.

— Il roupillait sous le pont Alexandre, raconta l'inspecteur. Il était saoul à ne pas tenir sur ses jambes, mais les premières questions que je lui ai posées l'ont remis un peu d'aplomb. J'ai vu passer dans son regard de la frayeur lorsque je lui ai parlé de l'affaire des Champs-Élysées...

— Très bien, fit le brigadier. Approchez, et je vous préviens : inutile d'essayer de mentir.

Le nouveau venu ne paraissait guère vouloir opposer de la résistance; il semblait plutôt ennuyé d'être mêlé à cette histoire. Dépenaillé, la barbe hirsute, coiffé d'un « melon » déformé de couleur verdâtre, il se tenait courbé, l'œil fuyant.

— Comment t'appelles-tu? lui demanda le brigadier.

Il déclina sans hésitation son identité : Jules Ribout, cinquante ans, sans domicile.

— Ta profession?

— Je fais ce que je peux.

— C'est-à-dire rien du tout.

Il ne protesta pas. L'interrogatoire continua :

— Connais-tu le père Bistouille?

Il ne sourcilla pas :

— Jamais vu, fit-il.

— Et que faisais-tu l'avant-dernière nuit avenue des Champs-Élysées?

Alors l'homme manifesta une vive inquiétude :

— Encore! Je ne faisais rien, puisque je suis un feignant, vous le savez bien, essaya-t-il de plaisanter.

Mais le brigadier Gérard le fixa :

— Si tu ne dis pas la vérité, il peut t'en coûter très cher. Allons, mets-toi à table. D'ailleurs, ce que je sais suffit à t'impliquer dans cette affaire.

Et il rappela à l'homme le propos qu'il avait tenu le matin au bar des Ternes. Le « Feignant » comprit qu'il était inutile de ruser; d'ailleurs il ne s'en sentait pas le courage; il méritait bien son sobriquet, le moindre effort physique ou d'imagination le fatiguait visiblement. Il poussa un soupir de lassitude, puis :

— Je vais tout vous dire; ça vaut mieux, et puis après je serai tranquille. Voilà : depuis quelques nuits,

je couche sous le pont Alexandre; c'est très large et bien fréquenté; et puis il y a plus d'air que sous les autres arches. Donc l'autre nuit... celle de l'affaire, je m'étais réveillé de meilleure heure que d'habitude; il faisait encore très sombre; il pouvait être quatre heures; je montai sur le quai pour me dégourdir les jambes; il y avait un petit quart d'heure que je me promenais de long en large, du pont Alexandre au pont de la Concorde, lorsqu'un homme très bien habillé, un rupin, sans aucun doute, mais qui paraissait affolé, passa devant moi en courant, puis m'apercevant revint sur ses pas et me demanda d'une voix à peine perceptible : « Tu as vu? » Je ne savais de quoi il voulait parler; mais sans attendre ma réponse, il prit dans sa poche deux billets de cent francs, et me les glissant dans la main, me dit : « Voilà pour toi, mais surtout n'en parle « à personne. Tu promets? » Je haussai les épaules en empochant l'argent; je pensais avoir affaire à un fou du grand monde. Il ajouta : « D'ailleurs, tu ne me « connais pas. » Il dit ces derniers mots comme s'il se parlait à lui-même, et il reprit sa course.

« Je le suivis des yeux aussi loin que le permettait l'obscurité; il avait disparu lorsque j'entendis le bruit d'un moteur qu'on remettait en marche. Je revins alors de ma surprise et je réfléchis, mais j'ai l'esprit lent et penser, ça me fatigue. Pourtant je fis un cent mètres assez rapide dans la direction de l'auto que j'entendais démarrer. Je ne cours pas vite; lorsque j'arrivai, plus rien. »

L'homme avait achevé son récit. Le brigadier Gérard eut l'impression qu'il avait dit tout ce qu'il savait. Il lui demanda :

— Comment était l'homme qui t'a donné les deux cents francs?

— Il faisait encore nuit, vous le savez, et l'ombre des arbres proches augmentait la difficulté de se voir. Ce que je puis vous dire, c'est que cet homme paraissait très distingué.

— Etait-il grand? Et son visage?

Le vagabond hocha la tête :

— Je ne suis pas observateur; ça fatigue. Et puis j'étais si étonné de cette apparition dans l'ombre... Mettez-vous à ma place?... Impossible même de vous

dire s'il était blond ou brun. La nuit, comme les chats, tous les hommes sont gris.

Le brigadier rappela alors à l'individu le propos qu'il avait tenu dans le bar des Ternes :

— Vous avez dit : « Lorsque je voudrai, il y aura « de l'argent à gagner. »

— Dame, j'ai déjà touché deux cents francs. Y a pas de raison pour que ça ne continue pas. Si je rencontre de nouveau ce monsieur.

Le « Feignant » ajouta :

— Moi aussi, quand j'ai appris le crime des Champs-Elysées, j'ai fait un rapprochement, mais quand on est un pauvre gueux comme moi, vaut mieux rester tranquille. Faut pas se mêler des affaires des autres; et puis ça fatigue...

Il avait dit tout ce qu'il savait. L'inspecteur qui l'avait appréhendé s'enquit :

— On le garde?

Le brigadier réfléchit un moment, puis :

— Inutile, relâchez-le. Mais je vais lui demander de ne pas trop s'éloigner du pont Alexandre, son gîte ordinaire.

— Entendu, promit le vagabond qui avait eu chaud à l'idée d'être envoyé au dépôt. Merci.

Il se retira de son pas traînard.

— Qu'en pensez-vous, chef? demanda l'inspecteur.

— Loin de s'éclaircir, l'énigme se complique, tout au moins d'apparence, répondit-il. Nous aurons bientôt plus de coupables qu'il nous en faut.

— Et le père Bistouille?

Le brigadier se contenta de lever son bras droit allongé sur le bureau, et il se tourna vers son subordonné :

— Je suis content du travail de la journée.

V

GENEVIÈVE LARDY

Le petit hôtel particulier de M. Philippe Arnauld est une de ces demeures du quartier de Passy qui évoquent ce qu'étaient les environs de Paris il y a une centaine d'années. Elles disparaissent une à une pour laisser place aux buildings modernes. Leur charme est d'autant plus appréciable et leurs heureux locataires possèdent avec elles les avantages de la capitale et les agréments de la banlieue.

M. Philippe Arnauld, riche industriel, sa femme et leur fille savaient goûter le calme de cette maison entourée d'arbres, de fleurs, de gazon. Leur fille? A vrai dire, Geneviève n'était pas leur enfant, mais ils l'avaient recueillie toute jeune, à huit ans, et depuis ce jour elle était considérée comme l'enfant de la maison. Aujourd'hui, elle avait vingt-trois ans; c'était une belle jeune fille brune aux yeux noirs, à la taille élancée, au visage franc. Elle avait donné à ses parents adoptifs toutes les satisfactions qu'ils pouvaient espérer.

Ce matin-là, à huit heures, comme d'habitude, la femme de chambre, Armandine, frappa à la porte de la chambre de Mlle Geneviève. Une voix enjouée lui répondit :

— Entrez.

La domestique posa le petit déjeuner sur la table ainsi que le journal. La jeune fille achevait sa toilette.

Elle avait rendez-vous ce matin au tennis avec quelques amies et se dépêchait :

— Armandine, avez-vous une minute? Oui. Eh bien. coiffez-moi. Je suis en retard, vous me rendrez service.

Elle s'assit, et pendant que la femme de chambre lui bouclait les cheveux, elle avait déplié le journal. Soudain elle poussa un cri.

— Je vous ai fait mal? s'inquiéta Armandine.

Geneviève ne répondit pas; le journal était retombé sur ses genoux et une pâleur extrême s'était répandue sur son visage.

— Mademoiselle est souffrante?

— Non, non..., ce n'est rien, fit-elle d'une voix altérée. Mais ne continuez pas... J'ai changé d'avis.

La domestique se retira. Geneviève restée seule reprit le journal; ses yeux ne pouvaient se détacher d'une photo parue en première page et qui illustrait le fait-divers du jour : *Le crime des Champs-Elysées.*

— Je ne rêve pas, balbutia-t-elle, cette photo..., mais c'est celle que j'ai, c'est la mienne...

Toute tremblante, elle ouvrit son armoire et y prit un coffret en bois des îles; elle l'ouvrit : il contenait des souvenirs, des lettres, des images, etc. Dans une enveloppe jaunie, ses doigts hésitants saisirent une petite photo; elle la rapprocha du cliché publié dans le journal. Cette confrontation était inutile, certes, et elle n'avait pu se tromper; mais pourtant sa raison n'arrivait pas à admettre la réalité. Ses lèvres répétaient les titres de l'article :

— *Le crime des Champs-Elysées... Arrestation de l'assassin... Quel est ce mystérieux vagabond?... La photo d'une fillette inconnue...*

Les caractères dansaient sous ses yeux et elle avait peine à déchiffrer les lignes. Elle s'était assise dans un fauteuil; elle n'aurait pu se tenir debout en ce moment. Allait-elle s'évanouir? Elle voulut réagir; sa main fébrile essuya la moiteur de son front.

— Ce n'est pas possible, se prit-elle à répéter, non, cela n'est pas...

Elle demeura ainsi dans une demi-inconscience. Enfin elle reprit peu à peu ses sens et alors finit de lire l'article qui relatait avec détails la fin dramatique de

l'agent de change Hervillard et les résultats des premières investigations. Ensuite ses yeux se fixèrent de nouveau sur les deux photos, celle de son coffret, celle du journal : c'était bien la même.

Cette photo représentait Geneviève à huit ans; c'était à peu près le seul souvenir de son enfance, au temps qui s'estompait déjà dans le passé où elle avait encore sa mère. Et cette photo, le plus tendre, le plus pieux de ses souvenirs, était mêlée au forfait du jour, ce crime abominable. Elle hésitait à comprendre; elle s'était tout d'abord refusée à admettre la réalité.

— C'est par hasard que cette photo est tombée entre les mains de ce vagabond criminel, avait-elle pensé, il ne peut y avoir rien de commun entre cet homme et moi.

Mais le fait s'imposait à son esprit, troublant, indéniable, affreux. Toute bouleversée, elle replia le journal dans lequel elle plaça la petite photo, puis telle une automate descendit au premier étage où se trouvait la chambre de ses parents adoptifs. Elle frappa, et ce fut Mme Arnauld qui lui ouvrit et ne put réprimer une exclamation de stupeur en voyant la jeune fille livide, prête à défaillir; son mari partagea son émoi.

— Mais que t'arrive-t-il, mon enfant? demanda-t-elle.

Elle entra et leur remit sans un mot le journal et la photo. En proie à l'émotion la plus vive, ils lurent, puis se regardèrent, hésitants eux aussi à réaliser ce qui se passait. Enfin, après un silence lourd d'angoisse, Geneviève prononça avec effort :

— Cette photo, vous vous rappelez, il n'y en eut jamais que deux épreuves, une pour ma mère et c'est celle-là que j'ai, et l'autre pour... mon père. Vous vous rappelez?...

Ils hochèrent la tête; ils se rappelaient en effet et la terrible déduction, la même que celle qui hantait l'esprit de la jeune fille, s'imposa à eux : ce vagabond arrêté était-il le père de Geneviève?

A la vérité, c'était une révélation inattendue. Le père de la jeune fille avait disparu il y avait une vingtaine d'années; ruiné, il avait quitté sa femme et son enfant âgée de trois ans pour aller en Amérique faire fortune;

il avait promis aux siens de revenir riche, de leur donner l'aisance, et faisant le sacrifice de leur bonheur présent, d'un mutuel consentement, pour l'avenir de leur fille, ils s'étaient séparés. Victor Lardy — c'était le nom de l'émigrant parti comme tant d'autres là-bas à la recherche de l'or — avait tout d'abord donné des nouvelles, exprimant à chaque fois son espoir d'un retour prochain, puis les lettres s'étaient faites plus rares, et enfin le silence. La mère de Geneviève était morte non seulement de privations mais aussi de cette séparation. Si son mari n'écrivait plus, c'est qu'il avait quitté ce monde. Avant de fermer les yeux, elle avait eu cette dernière joie de voir son enfant recueillie par les Arnauld chez qui elle avait travaillé comme couturière. Parmi les reliques de ce passé, Geneviève avait conservé cette petite photo, celle-là même dont une épreuve avait été trouvée dans le veston du vagabond.

Des pensées contradictoires, confuses, agitaient l'esprit de Mme Arnauld et de Geneviève. L'industriel prit la parole :

— Ne vous faites pas tout de suite des idées, sans savoir. Je confesse avec vous qu'il y a là une coïncidence extraordinaire; mais enfin plusieurs hypothèses peuvent être admises : l'homme qui détenait cette photo n'est pas forcément ton père, ma petite Geneviève. Hélas! les recherches entreprises pour savoir la vérité sur son sort ne laissent que peu d'espoir; il serait bien mort en Alaska. Cette photo qui était en sa possession a pu tomber entre les mains de quelque individu...

— Mais pourquoi aurait-il gardé cette photo? interrompit la jeune fille.

— Elle est restée dans ses papiers, avec d'autres, et c'est peut-être tout simplement par hasard qu'il ne s'en est pas débarrassé.

Mais Geneviève hochait la tête; elle avait le pressentiment qu'il y avait autre chose. Elle s'efforçait de connaître le destin de cette photo : sa mère l'avait envoyée à son père dans une des dernières lettres que la pauvre femme avait écrites; il avait répondu en exprimant toute sa joie de posséder l'image de son enfant qu'il n'avait pas vue depuis cinq ans. Et puis, plus de nouvelles, les dernières annonçant une expédition loin-

taine, à la recherche de gisements de métal précieux. Tous ces souvenirs lui retraversaient la mémoire comme le film de son enfance douloureuse.

Mme Arnauld embrassa sa fille d'adoption :

— Ma chérie, ne te tourmente pas, nous allons éclaircir cela.

Elle releva la tête, décidée :

— Je vais aller voir cet... homme.

M. et Mme Arnauld s'efforcèrent de dissuader de ce projet la jeune fille.

— Je me proposais de me rendre moi-même à la Santé pour les vérifications. Il n'est pas convenable que tu aies une entrevue à la prison avec cet... inconnu; assez énigmatique, si j'en crois le journal, dit l'industriel, qui avait pris connaissance de l'article.

Elle insista :

— Je veux le voir seul à seule, lui parler, savoir dans quelles conditions cette photo est entre ses mains.

— Voyons, mon enfant, ce n'est pas raisonnable. Je t'accompagnerai.

— Ta présence pourrait le gêner, s'il a quelque chose de secret à me dire...

M. Arnauld attira son attention sur les difficultés de ce projet, mais elle s'obstina, et pour les rassurer promit de consulter le policier chargé de l'enquête, le brigadier Gérard. Cette intention leva leur opposition.

— Je ne te demande qu'une chose, mon enfant, dit l'industriel, c'est de ne pas livrer à la malignité publique ton nom et le nôtre.

Cette prudence était naturelle. Geneviève embrassa ses parents adoptifs et monta s'habiller pour sortir. Dans son sac, elle glissa la photo de son coffret.

Arrivée dans les bureaux de la Police judiciaire, la jeune fille fit passer sa carte au brigadier Gérard. Celui-ci, jetant un coup d'œil sur le bristol dont le nom ne lui disait rien, refusa de recevoir cette visiteuse qu'il prenait pour une de ces intruses comme il s'en rencontre dans toutes les grandes affaires criminelles. Elle insista, assurant qu'elle avait à faire une grave communication à propos de la photo parue dans les journaux. Il ferma le dossier qu'il compulsait et donna l'ordre d'introduire la personne.

— Qu'avez-vous à m'apprendre sur ladite photo, mademoiselle? demanda-t-il sur un ton sceptique.

Elle ouvrit son sac et en sortit l'autre photo. Le policier ne put réprimer un haut-le-corps et regarda avec attention la visiteuse : certes, près de quinze ans séparaient celle-ci de la fillette dont la figure avait paru dans toutes les feuilles, mais il distingua la ressemblance.

— Alors, c'est vous?

Un petit signe de tête lui répondit affirmativement. Il l'invita à s'asseoir; mais tout de suite elle fit cette prière :

— Ce que je vais vous raconter, monsieur, je vous supplie de ne le révéler à personne.

— Mais pourtant, les nécessités de l'enquête, hésita-t-il. Je ne puis vous promettre...

— Certes, prononça-t-elle avec fermeté, si cela est, oui, si cet homme est mon père, quoi qu'il arrive, je ne l'abandonnerai pas, fût-il encore plus coupable, et vous pourrez associer mon sort au sien.

L'attitude de cette jeune fille le toucha :

— Mademoiselle, soyez assurée que je ferai l'impossible pour vous éviter des désagréments. Et maintenant dites-moi ce que vous savez.

Geneviève fit alors le récit de sa vie, son enfance, le départ de son père dans le vain espoir de revenir riche, la mort de sa mère, son adoption par un riche industriel, et son existence luxueuse, et puis cette photo, ce matin, cette photo qui tout d'un coup avait fait surgir tout son passé. Il l'écouta, et lorsqu'elle eut terminé, il dit :

— Vous voulez voir cet homme qui est peut-être votre père?

Elle inclina la tête :

— Tout au moins, il pourra me donner des nouvelles de lui, et nous dire comment ma photo se trouvait sur lui.

Il n'y avait aucune objection à opposer à ce désir, d'autant plus qu'il remplissait le but que s'était proposé le détective en livrant la petite photo à la publicité de la presse. Peut-être cette entrevue allait-elle provoquer le fait nouveau et donner une toute autre direction à l'enquête

— Mademoiselle, je me mets à votre disposition pour cet entretien que je juge comme vous indispensable. Voulez-vous que nous allions tout de suite à la Santé?

— Tout de suite, acquiesça-t-elle.

Un taxi les amena boulevard Arago. Durant le trajet le policier se garda bien d'interroger la jeune fille; il la laissait se préparer à l'entretien qu'elle avait décidé avec l'homme mystérieux, ce père Bistouille, l'assassin présumé de l'agent de change Hervillard.

— Nous allons peut-être connaître l'identité de cet individu? se disait-il.

Le directeur de la prison accorda les deux permis de visite. Geneviève Lardy et le brigadier attendirent dans le parloir que le vagabond leur fût amené. La jeune fille sentait son cœur battre très fort et sa gorge se serrait; elle fixait avec une angoisse indicible la porte lourde et massive par laquelle le prisonnier allait venir; enfin, celle-ci grinça sur ses gonds et le père Bistouille apparut accompagné d'un gardien. Tout d'abord ses yeux éblouis clignotèrent, puis rencontrèrent le visage connu du brigadier Gérard, et enfin se portèrent sur cette jeune étrangère avec une visible surprise.

— Asseyez-vous là, dit le policier en montrant un escabeau.

L'homme obéit docilement et attendit. Que lui voulait-on encore? Il murmura le leitmotiv de la détresse :

— Ça continue...

Mais le brigadier parla :

— Voulez-vous me dire quelle est cette photo que j'ai découverte dans votre veston, l'autre matin?

Il branla la tête d'un air farouche :

— Je ne sais pas, que je vous dis!

Le policier fit un signe à la jeune fille; celle-ci dont l'émotion était à son comble comprit et ouvrant son sac en tira la photo en murmurant :

— Comment êtes-vous entré en possession de ma photographie, car c'est la mienne à huit ans, et une épreuve en fut envoyée à mon père parti en Amérique?

Le visage du vagabond reflèta tout d'abord un hébétement qui le laissa la bouche entr'ouverte, les yeux agrandis et fixes. Geneviève et le brigadier l'obser-

vaient, chacun pour un motif différent, mais aussi anxieux tous les deux de connaître les réactions de l'énigmatique personnage.

Il avait considéré la jeune fille. Allait-il parler? Mais ses yeux se détournèrent et enfin il murmura :

— Comprends rien, rien du tout...

Geneviève l'interrogea :

— Vous n'êtes pas Victor Lardy..., mon père?

— Vous dites, Victor?... répéta-t-il comme s'il était un peu dur d'oreille.

— Victor Lardy, parti en Amérique lorsque j'avais trois ans...

Il haussa les épaules et sa bouche se tordit en un rictus :

— Quelle histoire!

Il se tourna vers le policier :

— Alors, que me voulez-vous?

Mais Geneviève poursuivit :

— Si vous n'êtes pas Victor Lardy, vous l'avez connu?... Cette photo, il vous l'a remise?

— J'ai déjà dit, se fâcha-t-il presque, j'ai déjà dit qu'elle était pas à moi, cette photo. L'ai trouvée dans ce veston qui m'a été donné, une charité...

— Par qui et où? demanda-t-elle.

Il refit le geste vague qui lui était habituel :

— Est-ce que je sais? Autant me demander où et quand j'ai mangé le dernier 14 juillet.

Et il éclata de rire, un rire bruyant, forcé, et qui le secoua tout entier.

— Ça continue, fit-il enfin en se calmant.

Le brigadier Gérard interrogea du regard Geneviève Lardy. Etait-il utile de prolonger l'entretien? Nul doute que cet homme ne savait rien ou qu'il ne dirait rien. La jeune fille pensait comme lui. Cependant, une dernière fois elle regarda le gueux; cette fois-ci, pas un muscle de son visage ne tressaillit. Elle se leva lentement; il avait baissé sa tête de misérable.

— C'est fini; vous pouvez l'emmener, dit le policier au gardien.

Puis prenant doucement le bras de Geneviève bouleversée par cette entrevue :

— Venez, mademoiselle. Vous voyez, ce n'est pas lui.

Ils disparurent derrière la porte; leurs pas résonnèrent un moment sur les dalles du couloir. Les yeux du père Bistouille avaient pris une étrange fixité; puis soudain sa tête s'abaissa sur sa poitrine. Il éclata en sanglots; tout son buste était secoué par l'explosion d'une douleur immense et longtemps contenue.

— Ma... fille, ma... fille! gémit-il.

Le gardien stupéfait lui toucha brutalement l'épaule :

— Eh ben quoi, le vieux, qu'est-ce qui t'arrive? Tu ris, tu pleures!... T'as pas fini de faire l'imbécile?

VI

L'EMPREINTE

Trois jours passèrent. L'enquête sur le crime des Champs-Élysées semblait faire du sur place. Un juge d'instruction avait été commis; c'était M. Paul Morton. Ce magistrat avait eu sa religion éclairée dès le premier examen du dossier : l'assassin de l'agent de change Hervillard était le père Bistouille : le billet de mille trouvé en sa possession constituait la preuve accablante que renforçait le mutisme observé sur son identité par le vagabond, sans compter cet incident capital au commissariat, où celui-ci avait été surpris à brûler des papiers certainement très compromettants.

— Pourquoi persister dans votre système de défense, malheureux? avait dit le magistrat au père Bistouille, il est absurde et ne tiendra pas devant le jury.

Mais l'homme s'obstinait et l'avocat désigné d'office pour le soutenir, un débutant, se désespérait de l'attitude de son étrange client qui continuait à prétendre que le billet de mille lui était tombé du ciel.

Cependant le brigadier Gérard avait laissé de côté pour le moment la piste du vagabond et paraissait s'attacher davantage à identifier cet homme élégamment vêtu vu par le « Feignant ».

— Propos d'ivrogne, disait le juge d'instruction, et cette piste ne m'inspire aucune confiance.

Mais le policier poursuivait inlassablement ses investigations de ce côté. Quel était cet homme? Bernard Faugier, selon toute vraisemblance, et ce dernier était loin. Et puis, en admettant cette hypothèse, il ne voyait

pas le mobile du crime, ou plutôt il n'arrivait pas à le dégager.

Un fait déconcertant vint apporter un élément troublant à cette enquête déjà si mystérieuse. On se rappelle que lors de la reconstitution du crime, à proximité de l'endroit où avait été assassiné l'agent de change, une touffe de gazon portant des maculations avait été prélevée aux fins d'examen par le service de l'Identité Judiciaire. Le résultat en parvint au brigadier : il avait été possible de distinguer assez nettement sur les herbes agglutinées une empreinte digitale.

— Quelle chance! s'était écrié le brigadier.

Mais cette joie devait se changer en un nouveau motif de perplexité et ébranler fortement la conviction du juge d'instruction. En effet, cette empreinte ne correspondait pas à celle du père Bistouille.

M. Paul Morton, après quelques heures d'hésitation, s'était pourtant ressaisi.

— Le père Bistouille est le complice de l'homme qui a tué, et cet homme est Bernard Faugier.

Dans les journaux, une allusion fut faite à cette nouvelle direction des recherches, allusion discrète encore, car les renseignements recueillis sur l'explorateur étaient très favorables. Cependant le fidèle domestique du globe-trotter avait lu entre les lignes et son indignation fut vive en apprenant le soupçon qui pesait sur son maître. Le matin même il s'était présenté au brigadier Gérard :

— Lorsque vous êtes venu l'autre jour, j'étais loin de me douter du but de votre visite. Aujourd'hui j'apprends que mon maître serait mêlé à l'affaire de l'avenue des Champs-Elysées.

Le policier, qui estimait n'avoir pas de comptes à rendre au domestique, répondit d'une manière évasive :

— Le nom de M. Bernard Faugier n'a pas été prononcé, mais notre devoir est d'envisager toutes les éventualités.

— Je suis si sûr de l'innocence complète de mon maître que je vous apporte une pièce d'identité où figure son empreinte digitale. D'autre part, à tout hasard, j'ai adressé des télégrammes à des amis de mon maître aux Indes où il devait se rendre, s'il n'a pas changé d'idée.

Le brigadier Gérard remercia le domestique de se mettre à la disposition de la justice.

— Nous allons être fixés tout de suite sur le point de savoir si les empreintes relevées sur la touffe d'herbes sont celles de M. Bernard Faugier.

Il adressa le document au service de l'anthropométrie. Une heure plus tard la réponse arriva : aucune concordance n'existait entre les deux empreintes.

Lorsque le juge d'instruction apprit ce résultat, il leva les bras au ciel :

— Il y a deux jours, nous avions deux coupables pour un, le vagabond et l'explorateur. Ces deux pistes claquent. Nous voici sans coupable.

Le brigadier écouta cette apostrophe sans sourciller. Le magistrat continua :

— Alors, l'assassin serait cet homme qui a remis deux billets de cent francs au « Feignant »...

Puis s'adressant au détective :

— Mais pourtant le père Bistouille, son cas reste aussi énigmatique?

— Certes, certes, répondit le brigadier dont la pensée semblait être ailleurs, loin du cabinet du juge.

Le policier revint travailler dans son bureau; il échafauda ses combinaisons; plusieurs se présentaient à son esprit, mais l'une d'elles lui parut très urgente; il appela l'un de ses inspecteurs :

— Une automobile est partie des environs de la place de la Concorde, vers quatre heures et quart, la nuit, un court instant après l'assassinat de l'agent de change Hervillard. Un témoin a entendu le ronflement du moteur. Il importe, vous le comprenez, de retrouver cette auto et surtout celui qui la pilotait. Elle a dû gagner son garage. Les autos qui rentrent la nuit, après quatre heures et quart, ne sont pas des centaines. Vous allez donc enquêter auprès des principaux garages de Paris pour savoir si une voiture est rentrée à cette heure. Tâche ingrate, pénible, j'en conviens, et peut-être vaine, mais il faut l'accomplir. Allez, et bonne chance.

Car, en dépit de l'opinion du juge d'instruction, le brigadier Gérard considérait comme très important le témoignage du « Feignant », lequel n'avait pas encore bu à quatre heures et quart, et dont la déclaration pr

nait une importance particulière depuis qu'il connaissait le résultat de l'examen de la touffe de gazon.

Pendant que le brigadier s'efforçait de dissiper le mystère qui entourait le crime des Champs-Elysées, Geneviève Lardy vivait des heures angoissantes. Elle était revenue chez ses parents adoptifs dans un émoi qu'elle ne put leur dissimuler. Ce vagabond avait-il dit la vérité? En franchissant le seuil de la prison, elle le croyait, mais un sentiment inexplicable la portait à mettre en doute les paroles du pauvre homme. Elle revoyait certaines expressions si douloureuses de sa physionomie; et puis ses yeux où elle avait lu dès l'abord une détresse si profonde; jusqu'aux accents de sa voix qui sonnaient faux lorsqu'il repoussait l'hypothèse de sa paternité.

En vain, M. et Mme Arnauld essayaient-ils de la convaincre de son erreur; son cœur avait des sursauts qui ne la trompaient pas.

Elle avait décidé d'avoir une entrevue avec l'avocat du père Bistouille, Me Jacques Lormier. Elle se rendit donc un après-midi chez le défenseur du vagabond. Il n'était pas convaincu de l'innocence de son client et la jeune fille en eut l'impression dès les premières paroles échangées.

— Cause difficile, dit-il, surtout que cet homme ne facilite guère ma tâche par l'incognito qu'il s'entête à garder. Les jurés n'aiment pas le mystère.

— Cet homme a peut-être des raisons sérieuses de ne pas dévoiler son identité?

— Ce sont ces raisons qui précisément inquiètent, déconcertent et créent une ambiance défavorable, car ces raisons sont inavouables, et pour cause : quelque méfait, pour ne pas dire forfait...

Un cri d'indignation sortit malgré elle de sa poitrine :

— Non, ce n'est pas vrai!... Non, il est innocent.

Cette assurance surprit l'avocat.

— Qui peut vous faire croire que cet homme n'est pas coupable?

Elle se tut; certes, elle n'avait aucune preuve; son cœur seul avait parlé. Elle fut sur le point de confier ses doutes, ses pressentiments, mais elle refoula cette impulsion.

— Je vous loue de prendre pitié du père Bistouille, dit l'avocat, mais je crains, entre nous, qu'il ne soit pas digne de votre commisération. Croyez-moi, votre démarche en sa faveur part d'un noble naturel mais concerne probablement un être qui n'en est pas digne.

Et l'avocat allait se lever pour signifier à la jeune fille que cet entretien était vain lorsque celle-ci ne put se contenir davantage.

— Je suis la fillette de la petite photo.

Cet aveu l'émut vivement. La jeune fille lui raconta alors l'histoire de son enfance et termina :

— Il n'a pas voulu me reconnaître, pourquoi? Je l'ignore! Il craint peut-être de voir mêler sa fille dans cette affreuse affaire... Mais je vous le crie : il est innocent, innocent!

Cette conviction remua l'avocat. La foi en la cause dont il s'était chargé s'éveilla aux accents pathétiques de Geneviève.

— Nous le sauverons malgré lui, n'est-ce pas?

Il promit de se vouer entièrement à cette défense qui, tout à l'heure, lui semblait si précaire; elle lui avait communiqué sa certitude en l'innocence du vagabond.

— M'autorisez-vous à parler à mon client de cette entrevue?

— Oui, répondit-elle avec force, dites-lui que je ne l'abandonnerai pas.

Le lendemain matin, Me Jacques Lormier se rendait à la Santé pour voir son client; il le trouva très abattu. Comment allait-il aborder le sujet qui lui brûlait les lèvres? Il hésitait : la jeune fille n'était-elle pas le jouet d'une illusion, d'une coïncidence extraordinaire, et cette petite photo trouvée dans un veston, que prouvait-elle? Des doutes l'assaillaient à présent : il considérait ce pauvre hère, vêtu de loques, et se rappelait l'élégante silhouette de Geneviève Lardy. Cependant il voulut tenir sa promesse :

— Mon ami, vous avez reçu l'autre jour dans ce parloir, une visite qui n'a pas pu vous laisser indifférent...

L'homme releva la tête et, dans ses yeux mornes, battus, un éclair passa.

— Que voulez-vous dire? balbutia-t-il. Cette jeune fille... il ne lui est rien arrivé, n'est-ce pas?

L'avocat remarqua cette inquiétude :

— Cette jeune fille est venue me voir. Elle m'a dit qu'elle était convaincue de votre innocence...

Les yeux du gueux brillèrent d'un éclat nouveau :

— Elle a dit ça... elle a dit ça... bégaya-t-il.

— Oui, et elle m'a prié de vous défendre pour vous et pour elle. Vous comprenez?

Il hésitait, et dans son cerveau quelque chose se passait dont tout son corps frémissait. Me Jacques Lormier poursuivit :

— Nous vous défendrons... Vous savez à présent que vous n'êtes plus seul : une jeune fille est liée à votre destin. Elle paraît tant vous aimer...

Alors la tête du malheureux prit une expression de douleur indicible; il porta les mains à son visage pour le cacher, mais des larmes coulaient de ses joues; il resta ainsi prostré et l'avocat comprit que les paroles seraient vaines; il s'était tu.

Soudain le vagabond s'écria :

— Je suis innocent, je le jure; vous me croyez?

— Oui, oui, répondit-il, mais...

— Ah! oui, ce maudit billet de mille francs?... Que voulez-vous que je vous dise?... Je ne sais pas... Je ne sais pas...

VII

L'AUTO DE 4 HEURES ET DEMIE

La tâche dont s'était chargé l'inspecteur envoyé en enquête dans les garages par le brigadier Gérard n'était pas une sinécure. Le policier qui avait pris l'adresse des principaux établissements de ce genre en était à la quatorzième visite et le compteur de son taxi marquait 78 fr. 50, lorsqu'il arriva avenue Niel. Il se trouvait dans ce quartier proche de la porte Maillot où les garages sont plus nombreux qu'ailleurs. Une enseigne lumineuse lui annonça le garage Morisse. Il y pénétra sans grande conviction, quelque peu fatigué par ses vaines démarches précédentes. Il avisa le gérant :

— Un petit renseignement, patron, s'il vous plaît?

Et il refit le même récit, non sans avoir au préalable exciper de sa qualité.

— Je ne suis pas là la nuit, lui fut-il répondu, mais mon veilleur vous fixera peut-être.

Et il appela :

— Raoul? On désire te dire un mot.

Raoul s'avança, sans hâte; c'était un garçon pas bileux. L'inspecteur lui exposa le motif de son déplacement. L'interpellé fit un effort pour rassembler ses souvenirs, puis s'écria :

— Cette nuit-là, après trois heures, jusqu'à la fin de mon service, à six heures, je n'ai ouvert qu'à trois voitures : la première vers trois heures, la deuxième vers quatre heures et demie et la dernière, qui revenait de Châlons, à six heures.

— C'est celle de quatre heures et demie qui m'intéresse.

Le veilleur se mit à rire :

— Si c'est pour un mauvais coup que vous enquêtez, vous allez être déçu.

— Pourquoi?

— Parce que le propriétaire de cette auto est M. Simon Rouget, un fils de famille archi-millionnaire. Vous tombez mal!

— En effet, convint le policier par politesse.

Raoul poursuivit :

— M. Simon Rouget revient d'ailleurs assez fréquemment à une heure aussi tardive ou aussi matinale, comme vous voudrez.

L'inspecteur prit quelques notes, entre autres l'adresse du riche particulier. Le garagiste partagea le scepticisme de son employé :

— Les Rouget, précisa-t-il, des gens de la haute, de gros lainiers, situation splendide.

Le policier enregistra tous ces renseignements sans les discuter : il avait trouvé une auto qui était rentrée au garage à quatre heures et demie. Le reste lui importait peu; il considérait sa mission comme accomplie.

Par acquit de conscience, il acheva la tournée qu'il s'était fixée, mais dans les quatre ou cinq maisons où il se présenta, aucune voiture n'avait été marquée rentrante à l'heure en question.

Le brigadier Gérard reçut avec désappointement le rapport de son subordonné : il connaissait de nom les Rouget et savait que c'était une des situations les mieux assises de la place de Paris.

— Dommage, commenta-t-il, la piste ne me semble pas viable.

— J'ai travaillé pour rien, renchérit l'inspecteur, c'est aussi ma conviction.

Il était huit heures du soir.

— Enfin, nous verrons, demain il fera jour, conclut le brigadier.

Le lendemain, à neuf heures, il se trouvait dans le bureau de M. Paul Morton, à qui il donnait chaque jour le compte rendu de ses recherches.

— Et qu'y a-t-il au tableau? interrogea le juge d'ins-

truction. Ça n'avance pas très vite, mon cher brigadier. C'est une affaire qui nous donne du fil à retordre.

Le policier esquissa une moue :

— Je crains que la journée ne soit guère plus intéressant que les autres à moins que...

Il n'acheva pas et, tout de suite, expliqua au juge attentif :

— S'il fallait en croire les apparences, j'en viendrais à soupçonner un riche fils de famille...

M. Paul Morton s'exclama :

— Surtout, pas de gaffe! Le nom de cette personne?

— Simon Rouget dont l'auto est rentrée la nuit du crime à quatre heures et demie au garage Morisse.

— Cela ne tient pas debout, s'écria aussitôt le magistrat. Vous savez comme moi la situation de cette famille. Si nous avions la malencontreuse idée de suivre une telle piste et si les journaux l'apprenaient, quel scandale, dont le ridicule tomberait sur nous.

— Votre impression fut la mienne hier soir lorsque mon inspecteur me rapporta le renseignement...

— Non, voyons, ce n'est pas sérieux. Je vous le répète : pas de gaffe!

« Nous n'avons pas de temps à perdre; parlons plutôt de ce père Bistouille. Je lui ai fait subir hier son deuxième interrogatoire; cet individu me semble mentir comme il respire. C'est le plus retors des criminels... ou je me trompe fort. Sa culpabilité ou tout au moins sa complicité ne fait aucun doute, n'est-ce pas?

Il ne laissa pas le brigadier exprimer sa pensée et reprit :

— D'après moi, voici ce qui s'est passé : le père Bistouille a vu l'assassin, comme le « Feignant », et a reçu le billet de mille pour son silence.

Le brigadier fit cette remarque :

— L'un a reçu mille francs et l'autre deux cent francs. Pourquoi cette différence de traitement?

— Le « Feignant » n'a pas vu perpétrer le crime; il a rencontré l'assassin en fuite; c'est ce qui peut expliquer cet écart de rémunération. Quant au père Bistouille, il a tout vu, je vous dis, et peut-être même a-t-il aidé au forfait.

Le policier entr'ouvrit les lèvres pour donner son opinion, puis se ravisa et se contenta de signifier d'un

mouvement de tête son approbation relative aux déductions de M. Paul Morton. Il semblait préoccupé par d'autres pensées et le magistrat lui ayant laissé entendre que leur entretien était terminé, il se retira rapidement. Il regagna son bureau et on aurait pu l'entendre murmurer :

— Il faut que je tire cela au clair...

Il prit son chapeau et dit au garçon de bureau :

— Je m'absente pour deux heures.

Il héla un taxi et se fit conduire boulevard Pereire; c'est là que se trouvait l'immeuble habité par les Rouget. Mais auparavant il était entré chez un marchand de couleurs où il avait fait une bizarre acquisition : quelques boîtes de produits d'entretien qu'il glissa dans sa poche. Ainsi muni, il pénétra dans la maison :

— M. Rouget? demanda-t-il au concierge.

— Au premier.

Le brigadier Gérard emprunta l'escalier de service et sonna à la porte de l'office. C'est un domestique qui lui ouvrit; il fit aussitôt des offres au nom d'une maison de commerce imaginaire et se mit à vanter les pâtes, les cirages, les encaustiques dont il était le représentant.

— Nous n'avons besoin de rien, répondit le valet qui se disposa à refermer la porte.

— A titre de propagande et de publicité, la maison qui m'envoie fait les plus grands sacrifices pour lancer sa marque, continua imperturbablement le policier, et elle remet gratuitement aux gens de maison un choix de ses produits.

Et il tira de sa poche le lot de boîtes achetées chez le marchand de couleurs. Le point de vue changeait : ce qu'on donne se refuse rarement. Le domestique prit en souriant les produits. La glace était rompue et la conversation s'engagea sur un ton presque amical.

— Vous avez bien une minute pour prendre un verre au petit café proche? proposa le détective.

— La cuisinière est au marché, mais à son retour j'aurai un moment et je descendrai.

Rendez-vous fut pris. Une petite demi-heure plus tard, le brigadier et le domestique étaient attablés devant un apéritif. De quoi parler, sinon de ses occupations? Aussi bien en vint-on à parler des patrons.

— Si j'en crois les apparences, votre maître doit avoir une belle situation? s'enquit le policier.

Le valet vanta la fortune de ceux qu'il servait :

— De gros industriels, quatre domestiques, trois autos, chacun a la sienne dans la famille, et villas sur la Manche et sur la Côte d'Azur.

— Ah! Il y a des enfants?

— Oui, un fils et une fille.

— Les heureux héritiers!

— Ils ne sont pas à plaindre.

Le brigadier Gérard s'efforça de maintenir le dialogue sur ce terrain; on devine l'intérêt particulier qu'il y attachait.

— Ah! si j'avais été fils à papa comme ce garçon! soupira-t-il en parlant de Simon Rouget. Il n'a qu'à se laisser vivre. Travaille-t-il?

Le domestique s'esclaffa :

— Il a les bras retournés et sa seule occupation, c'est de dépenser la « galette » paternelle. Il s'y emploie avec ardeur; heureusement qu'il y en a.

— L'argent est fait pour rouler. Ce gaillard-là a bien raison de s'offrir toutes les fantaisies. Moi, si j'avais des sous, je jouerais...

— La même passion que lui. Tout son argent fond sur les tapis verts.

— Le père doit régler les différences sans sourciller, bien qu'on m'ait dit qu'il est proche de ses intérêts.

— Ça ne va pas toujours tout droit, en effet, et j'ai surpris des explications plutôt orageuses entre le père et le fils.

— Mais il ne lui a pas coupé les vivres?

— Non, certes, mais il a serré les cordons de sa bourse et surtout depuis deux mois. Dame! cet animal avait perdu un gros sac en une nuit; c'était fatal...

Le brigadier Gérard était édifié sur le compte de Simon Rouget. Il demanda de nouveau :

— Il est à Paris en ce moment, ce fils de famille trop prodigue?

— Non, voici une semaine qu'il est parti pour Nice. Il y a là-bas un casino et, pas très loin, Monte-Carlo.

— Le paradis des joueurs! fit le policier en se levant, car il estimait qu'il en savait assez.

Il quitta le domestique bavard et prit le chemin de la

Police Judiciaire. Tout en marchant, il reprenait mentalement une à une les diverses phases de l'affaire qui, depuis bientôt dix jours, le préoccupait. Avait-il trouver le fil de la trame? Ce fils de famille? Certes, mais les recommandations de prudence du juge d'instruction lui revenaient à l'esprit. Ce Simon Rouget n'était pas un de ces présumés coupables que l'on peut appréhender, mensurer, cuisiner, garder, sans risquer le scandale. Et pourtant les présomptions étaient sérieuses et en tout cas cette piste devait être suivie jusqu'au bout.

Il prit une première décision : par lettre, il pria un de ses collègues de Nice qu'il connaissait de l'avertir dès que Simon Rouget reprendrait le train pour Paris. Il se garda bien de révéler le véritable motif de cette filature, car il importait d'agir secrètement; il appréhendait d'être contrecarré dans son initiative par M. Paul Morton. Et d'ailleurs la preuve qu'il cherchait manquait encore.

VIII

LE REVENANT

Il y avait juste quinze jours que l'agent de change Jacques Hervillard avait été trouvé assassiné dans une allée des Champs-Elysées, et le juge d'instruction s'agitait de plus en plus, harcelant le brigadier Gérard, interrogeant pour la dixième fois le « Feignant », le domestique de l'explorateur Bernard Faugier, et le père Bistouille toujours en prison. Contre ce dernier, rien ne prévalait, ni exhortations ni menaces, et c'était le même mutisme obstiné.

Cependant, à la fin de ce quinzième jour d'enquête, un fait intéressant se produisit. Le domestique de Bernard Faugier vint apporter au juge un télégramme de son maître qui avait dû être touché par une des dépêches expédiées à tout hasard sur son passage probable. D'Alexandrie où il avait fait escale, le globe-trotter envoyait ces quelques mots qui, dans leur laconisme, promettaient un coup de théâtre :

« Reviens avion, vagabond innocent. »

A vrai dire, le magistrat fut loin d'exulter à la vue de ce télégramme qui bousculait les conclusions de son instruction. Il marmonna :

— Vagabond innocent... Qu'en sait-il?... Affirmation toute gratuite... Il faudra voir.

Mais le brigadier Gérard conçut un grand espoir en lisant ces quatre mots. Il ne cacha pas sa satisfaction à ses collaborateurs :

— C'est pour moi un soulagement. L'explorateur doit

arriver dans les quarante-huit heures à Paris, selon toutes probabilités.

Quelques instants plus tard, le policier était appelé au téléphone : c'était son collègue niçois qui l'informait que Simon Rouget avait quitté le matin même la ville en direction de Paris.

Les heures parurent longues à l'enquêteur, dans l'attente de l'explorateur et du fils de famille.

Ce fut Simon Rouget qui débarqua le soir même dans la capitale; le brigadier mit tout de suite à ses trousses un de ses plus habiles limiers, Machaut. Ce dernier cueillit son client à la descente du train et le suivit discrètement, bien résolu à ne pas s'écarter de son sillage.

Le jeune homme se fit tout d'abord conduire à son domicile, chez ses parents, boulevard Pereire.

— Restera-t-il chez lui ou ressortira-t-il? se demanda l'inspecteur.

Il décida de patienter un moment et se promena dans les parages de l'immeuble. Sage précaution; en effet. Simon Rouget, qui s'était débarrassé de sa valise et avait changé de complet, réapparut et se dirigea vers son garage où le policier l'aperçut qui pénétrait, puis en ressortait au volant de sa voiture.

— Où va-t-il bien m'emmener à présent? se dit Machaut.

Il héla un taxi et pria le chauffeur de suivre l'automobile du jeune homme. La course ne fut pas longue; elle se termina rue Marbeuf, devant une maison que l'inspecteur reconnut facilement : c'était le cercle — ce cercle d'où l'agent de change Hervillard était parti, un soir, pour subir son terrible destin.

Le policier pensa avec juste raison que Simon Rouget ferait un séjour prolongé dans cet établissement de jeux et qu'il avait le temps de prévenir son chef.

Le brigadier avait le téléphone chez lui, et c'est là que, à onze heures du soir, alors qu'il se disposait à prendre un peu de repos, que le toucha la communication de son subordonné. Un sourire éclaira son visage aux premières paroles de celui-ci :

— Parfait, Machaut, on ne pouvait espérer mieux.

— Pourquoi? interrogea la voix au bout du fil.

— Vous le saurez bientôt très probablement, mais pour l'instant laissez votre client risquer son argent aux

cartes; il en a pour un moment : ce n'est que vers quatre heures du matin qu'il quittera ces lieux.

— Que dois-je faire? s'enquit l'inspecteur.

La réponse lui parvint, inattendue :

— Vous allez passer chez vous, revêtir votre smoking et vous viendrez me retrouver chez le frère de Jacques Hervillard, vous savez, boulevard Saint-Germain, et là je vous donnerai mes dernières instructions. Oui, tout cela est bien ténébreux, mais ne vous en faites pas, et je crois que nous n'aurons pas perdu notre nuit.

Machaut exécuta de point en point les ordres de son chef et une heure après, en tenue de soirée, il se présentait chez le frère du malheureux agent de change. Le brigadier Gérard venait d'arriver et se trouvait en conversation avec le maître de céans.

— Ah! très bien, mon petit Machaut, vous voilà en parfait gentleman.

Il s'excusa auprès de M. Hervillard de le quitter pour quelques minutes :

— J'ai quelques instructions à donner à mon collaborateur, expliqua-t-il.

Les deux policiers, autorisés par leur hôte, s'enfermèrent dans un petit salon proche. L'entretien fut très court. Dix minutes après, le brigadier était de retour :

— Machaut a sa ligne de conduite tracée, dit-il en reprenant sa place en face du frère de la victime.

Il tira sa montre :

— Une heure du matin... Encore trois heures. Excusez-moi, monsieur, d'abuser de votre hospitalité, mais comme je vous le disais tout à l'heure, nous jouons une grosse partie et je n'ai pas le choix des moyens. Je crois que mon plan est bon, mais sa réalisation est assez délicate, je l'avoue.

— Vous n'avez pas à vous excuser. C'est moi qui vous suis très reconnaissant de tous vos efforts en vue de venger mon pauvre frère.

— J'espère réussir.

— Je suis à votre disposition pour ce que vous m'avez dit.

— Eh bien, nous allons nous préparer. Je vous prie de m'apporter ce que je vous ai demandé.

M. Hervillard s'absenta quelques minutes, laissant seul son visiteur qui grillait des cigarettes, suivant d'un

œil rêveur les volutes bleues de la fumée. Il revint, tenant dans sa main droite quelques photos et, sur son bras droit des vêtements.

— Très bien, remercia le policier.

— Ces photos sont les dernières représentant mon frère Jacques. Elles sont très ressemblantes, très vivantes, et c'est moi-même qui les ai prises l'été dernier au cours d'une villégiature à Dinard.

Le brigadier les examina avec attention, se faisant préciser certains détails. Puis il s'empara du complet que lui tendait son hôte :

— Ce sont ces vêtements qu'il portait la nuit du crime... Vous voyez, ici, au col du veston, cette tache... Vous devinez?

Le policier s'inclina, s'excusant :

— Je sais combien cela doit vous être pénible; mais je ne peux faire autrement...

— Certes, j'ai hésité, mais c'est moi qui vous conjure à présent de faire cela...

— Soyez certain que je ferai l'impossible.

— Le petit salon à côté est à votre disposition, comme vous le savez, et personne ne vous dérangera.

— Merci.

Prenant les photos et le complet, il alla s'enfermer dans la pièce après avoir prié le frère de la victime de bien vouloir lui chercher le chapeau, le cache-col et le pardessus de demi-saison de Jacques Hervillard. Une fois seul, il disposa sur la table qui occupait le milieu de ce petit salon les six photos et, avisant une valisette en cuir qu'il avait apportée, il l'ouvrit.

***

L'inspecteur Machaut, en tenue de soirée, était retourné sans plus tarder au cercle de la rue Marbeuf, mais cette fois-ci, au lieu de monter la faction dans la rue, il franchit avec assurance le seuil de l'établissement. Le portier à la casquette galonnée l'arrêta et, avec beaucoup d'égards, lui demanda sa carte de membre. Le policier sortit une lettre de sa poche :

— Voici un mot d'introduction. Veuillez le remettre à M. le directeur.

Le portier s'inclina et alla remettre le mot à son patron. Dès qu'il en eut pris connaissance, celui-ci donna l'autorisation.

L'inspecteur pénétra dans les salons : on jouait ferme; c'était l'heure où les parties les plus fortes s'engageaient. Il était deux heures. A une table, Simon Rouget, des piles de jetons devant lui, tenait la banque. La chance lui souriait et ses traits reflétaient la joie âpre du gain.

Le policier regarda le jeu, non loin de l'homme. Il paraissait s'intéresser vivement à la sarabande des cartes et même, pour ne pas se faire remarquer, risqua quelques louis. Les minutes s'écoulèrent, rapides, fiévreuses. Simon Rouget était loin de se douter de la surveillance dont il était l'objet; il riait, et ses doigts caressaient machinalement le tas de jetons qui grossissait.

— J'ai de la veine, ce soir, murmura-t-il.

Derrière lui, l'inspecteur se dressait, mais il était trop absorbé dans le jeu pour remarquer cette présence tenace.

Quatre heures sonnèrent. Peu à peu, les salons se fermaient; les joueurs s'en allaient. Simon Rouget se leva et changea les jetons contre des billets de banque. Machaut, qui s'était retiré dans un angle de la pièce, l'observait à la dérobée, affectant un air distrait. Cependant, après que le fils de famille eut rangé les billets dans son portefeuille, il s'approcha :

— Bonjour, Simon Rouget, fit-il sur le ton de quelqu'un qui retrouverait une relation mondaine.

L'autre regarda celui qui l'interpellait :

— Je ne vous remets pas, fit-il.

— Mais rappelez-vous, à Nice, il y a une semaine?

Simon Rouget ne voulut pas paraître manquer de mémoire :

— C'est vrai, mais on voit tant de monde sur la Riviera, que vous voudrez bien m'excuser.

Tous deux, l'un ne lâchant pas l'autre, se dirigèrent vers le vestiaire.

— Voulez-vous me permettre de faire quelques pas avec vous, demanda l'inspecteur. Il fait très beau ce soir et ce serait pour moi un réel plaisir de converser avec vous.

— Mais savez-vous que j'ai toute une journée de train à digérer? Je suis revenu ce soir même.

— Précisement, vous devez avoir besoin de vous dégourdir les jambes. Venez, cela vous fera du bien.

— Mon auto est à la porte.

— La mienne aussi, mentit le policier. Nous viendrons les chercher tout à l'heure.

— Je vous cède, fit de guerre lasse le jeune homme.

— Et puis, je sais une petite boîte, du côté de la Madeleine, encore ouverte, et où l'on déguste le meilleur whisky de Paris.

— C'est loin.

— Mais le whisky est si bon, et puis nous nous ferons rapatrier à nos autos en taxi, si nous sommes fatigués.

Il n'y avait plus à se dérober à une invitation aussi cordiale et les deux noctambules s'engagèrent dans l'avenue des Champs-Elysées. Tout en devisant de choses et d'autres, ils parvinrent au Rond-Point. L'inspecteur fit là une petite halte, puis, tout naturellement, dit à son compagnon :

— Si je ne me trompe pas, nous sommes à une centaine de mètres de l'endroit où le malheureux Jacques Hervillard est tombé, il y a deux semaines, assassiné?...

Simon Rouget avait eu un haut-le-corps et son visage avait pâli affreusement; mais le policier fit celui qui ne s'apercevait de rien et continua d'un air insouciant :

— Pauvre garçon!... Je n'étais pas à Paris et c'est par les journaux que j'ai appris la nouvelle, mais je me suis très bien représenté le lieu... Ce doit être là-bas, entre ces arbres, cette allée, à droite...

Simon Rouget avait reculé malgré lui de deux pas; ses lèvres tremblaient; pourtant, dominant son effroi, il voulut se séparer de son compagnon :

— Je vais... retourner... à mon auto... bégaya-t-il.

Machaut continua à jouer son rôle :

— Bah! venez donc avec moi, nous verrons l'endroit. Vous ne craignez pas les revenants, j'espère?

Il l'avait pris sous le bras, sans paraître remarquer l'agitation de sa main crispée. Il l'entraîna; l'autre avançait comme un automate, se raidissant, les traits contractés, les yeux vagues.

Ils approchèrent de l'endroit.

— Non, non... laissez-moi, murmura-t-il.

Mais il était littéralement poussé et, quelques pas encore, ils se trouvèrent sur le lieu même... Alors se pro-

duisit quelque chose l'inouï, d'hallucinant : de derrière un arbre apparut Jacques Hervillard, oui, l'assassiné, c'était bien lui, ses traits, sa silhouette, toute son attitude, et il se tenait droit, immobile, devant son meurtrier qui poussa un grand cri, les mains tendues en avant comme pour repousser cette vision insoutenable :

— Non?... C'est vous?... Pardon!... Pardon!...

Il s'était effondré dans les bras de l'inspecteur Machaut, le buste convulsé, et des mots sans suite s'échappaient de sa bouche :

— Laissez-moi... J'étais fou... Ce n'est pas vrai?...

Alors Jacques Hervillard, ou plutôt le brigadier Gérard, car c'était lui, maquillé, grimé, jusqu'à donner l'illusion parfaite, dans les habits mêmes de la victime, dévoila sa véritable personnalité :

— Allons, Simon Rouget, vous avez avoué. Je suis le brigadier Gérard.

Le criminel était incapable d'opposer la moindre résistance; il se laissa jeter dans un taxi et, quelques instants plus tard, il était enfermé dans un local de la Police Judiciaire en attendant de comparaître devant le juge d'instruction. Ce dernier, prévenu du coup de théâtre, fit connaître qu'il serait à son bureau à huit heures précises. En l'attendant, le brigadier Gérard et son inspecteur prirent quelque repos, allongés sur une banquette.

M. Paul Morton arriva très affairé à l'heure dite. Il ne pouvait encore réaliser la vérité. Un jeune homme d'aussi bonne famille, et riche, et considéré! Tout de suite il reçut le brigadier, qui lui fit le récit des circonstances dans lesquelles il avait tiré des aveux de l'assassin. Ce dernier fut introduit; il avait repris un peu de sa morgue et ses premiers mots furent assez inattendus :

— J'ai été victime d'odieux procédés; on m'a forcé à dire des choses qui ne sont pas, à l'aide d'une mise en scène abominable. Je proteste énergiquement devant vous, monsieur le juge.

Le brigadier ne s'attendait certes pas à cette volte-face. Quant à M. Paul Morton, il regarda tour à tour le policier et Simon Rouget, se demandant qui cherchait à le tromper. Cependant le brigadier avait repris son sang-froid; il prit une feuille de papier, avisa un tam-

pon d'encre et, saisissant brusquement le pouce de son prisonnier, il lui prit son empreinte digitale, en murmurant :

— Nous allons bien voir.

Et, s'adressant au juge :

— Voulez-vous demander au service de l'identité judiciaire de procéder d'urgence à l'examen de cette empreinte comparativement à celle relevée sur la touffe de gazon.

A ces dernières paroles, Simon Rouget était devenu plus livide encore. M. Paul Morton fit effectuer l'examen demandé par le policier. La réponse arriva peu après, catégorique : les deux empreintes étaient semblables. Tout à coup on vit Simon Rouget éclater en sanglots; la minute de dépression était arrivée, celle que n'évitent pas les criminels les plus endurcis.

— Eh bien, oui, c'est moi... J'étais fou... Et maintenant, faites de moi ce que vous voudrez.

Le juge d'instruction lui posa quelques questions : on apprit que ce fils de famille dévoyé, acculé aux pires expédients par suite d'importantes pertes de jeu, se voyant refuser de l'argent par son père, avait projeté de s'en approprier à tout prix. Une nuit, au cercle, il avait vu Jacques Hervillard ramasser des liasses de billets de banque; il était sorti derrière lui; son projet avait été tout d'abord contrarié par la présence de Bernard Faugier qui accompagnait l'agent de change; mais ce dernier, quitté bientôt par son ami, s'était trouvé seul et alors, le guettant au détour d'une allée, il avait commis l'abominable attentat; à l'aide d'une clef anglaise prise dans son auto, il avait assommé le malheureux; son coup fait, il avait fui pour regagner son auto; en chemin, il s'était heurté au « Feignant » à qui il avait remis deux cents francs, sans bien savoir s'il avait été vu.

Le juge d'instruction demanda :

— Et le billet de mille francs au père Bistouille?

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire.

IX

LE RETOUR DE BERNARD FAUGIER

En vain, M. Paul Morton essaya-t-il d'obtenir de Simon Rouget l'éclaircissement du point encore obscur de l'enquête : le billet de mille du vagabond. Ses efforts furent inutiles ; l'assassin n'avait pas vu le père Bistouille, et lui-même, en lisant les journaux, s'était étonné d'une semblable trouvaille faite sur ce gueux.

Le brigadier Gérard se montrait plus patient que le magistrat : le télégramme de Bernard Faugier lui donnait à penser que ce mystère serait bientôt dissipé à son tour. Aussi bien le retour de l'explorateur était-il attendu avec intérêt. Enfin son arrivée fut signalée pour le lendemain au Bourget. On devine que le policier se rendit à l'aérodrome pour accueillir le globe-trotter à sa descente d'avion.

Il n'était pas le seul qui attachait de l'importance au retour de Bernard Faugier; en effet il trouva au Bourget une jeune personne qu'il connaissait bien : Geneviève Lardy. Il s'agissait de la mise en liberté immédiate de son père — car elle était convaincue à présent que ce vagabond était son père — et les minutes lui paraissaient longues. Un seul chef d'accusation pesait encore sur le malheureux : ce billet de banque dont il était incapable d'expliquer la provenance.

— Bonjour, mademoiselle; inutile de vous demander pourquoi vous êtes ici? Je comprends votre hâte à savoir

Mais l'avion était signalé. Ils l'aperçurent dans les airs, grand oiseau aux ailes blanches, qui, après avoir

évolué au-dessus du terrain d'atterrissage, vint se poser doucement sur le sol. La porte de la carlingue s'ouvrit, laissant passer les voyageurs.

— Monsieur Bernard Faugier? cria le brigadier.

Un homme de haute taille, coiffé d'un feutre marron, sanglé dans une gabardine de même couleur, une petite valise à la main, se retourna à cet appel.

— C'est moi.

Le policier se présenta, ajoutant, en désignant la jeune fille à ses côtés :

— Mlle Geneviève Lardy, qui a tenu, pour des raisons particulières et dont vous saisirez tout à l'heure l'importance, à vous entendre déposer dans l'affaire de l'avenue des Champs-Elysées.

— Je suis à votre disposition.

— Tout de suite, je vous en prie, implora la jeune fille très émue. Chaque minute que mon père passe en prison, quoique innocent, m'est intolérable.

Le brigadier Gérard et l'explorateur Bernard Faugier ne pouvaient être insensibles à une telle prière. On convint donc de demander l'hospitalité de ses bureaux au commissaire spécial du grand port aérien. Ce fonctionnaire y consentit de bonne grâce.

Dans le bureau du commissariat, Bernard Faugier fit le récit attendu avec anxiété :

— Tout d'abord, vous savez pourquoi je n'ai pu témoigner plus tôt dans cette lamentable affaire. Quelques heures après avoir quitté mon ami Jacques Hervillard, dont j'étais loin de soupçonner l'assassinat, je prenais l'avion ici même en vue d'un grand voyage. Sur le bateau, pas de journaux; par conséquent, je restai dans l'ignorance du crime des Champs-Elysées. Ce ne fut qu'au Caire, en parcourant des journaux français datant d'une semaine, que l'effroyable drame me fut connu, ainsi que l'inculpation qui pesait sur un vagabond sur lequel on avait trouvé un billet de mille ayant appartenu à la victime.

« Ce billet, il est exact qu'il ait été la propriété de Jacques Hervillard; mais il l'a donné devant moi au pauvre hère qui dormait sur un banc des Champs-Elysées, et voici dans quelles conditions, bizarres en vérité : après avoir quitté le cercle de la rue Marbeuf, nous avions descendu tous les deux, pour prendre l'air,

l'avenue des Champs-Elysées. Or, passé le Rond-Point, mon ami aperçut ce malheureux étendu sur le bois dur et il se mit à philosopher :

« — Voilà un homme, me dit-il, qui est peut-être plus heureux que nous. Quel sommeil calme, profond. Ce ne sont pas les soucis des affaires qui l'empêchent de dormir... Je veux lui faire une surprise, lui donner un jour la joie de posséder quelque argent.

« Et Jacques Hervillard, à ma grande surprise, sortit un billet de mille de son portefeuille et le glissa dans la poche du dormeur.

« — Au réveil, vous voyez d'ici son étonnement! ajouta mon ami, heureux du bonheur que son geste anonyme allait procurer.

« Cette idée m'avait amusé, moi aussi, et nous étions loin d'en prévoir les redoutables conséquences. Je quittai l'agent de change et me dirigeai vers mon auto. Mon ami s'éloignait de son côté dans la direction de la Concorde. Vous savez le reste; deux cents mètres plus loin, dans une allée écartée, bordée d'arbres, il devait tomber lâchement assassiné... Il n'a pas dû pousser un cri. »

L'explorateur avait terminé son récit; l'énigme du billet de mille était dissipée. Il vit la jeune fille toute tremblante, les yeux baignés de larmes :

— Je vous ai donc causé de la peine par ce récit, dit-il, troublé à la vue d'un chagrin si poignant.

Mais elle ne pouvait parler et ce fut le brigadier Gérard qui fut l'interprète des sentiments si divers qui agitaient le cœur de Geneviève. Cette situation émut profondément Bernard Faugier qui se mit à la disposition de la jeune fille :

— Permettez-moi de vous accompagner. Je me sens un peu responsable du geste inconsidéré de mon pauvre ami.

— Je ne puis vous en vouloir, dit-elle, puisque ce geste m'a permis de retrouver mon père.

Tous trois quittèrent le Bourget. Bernard Faugier avait donné l'ordre à son domestique de lui amener son auto. Il mit sa voiture au service de Geneviève et du brigadier.

— Qu'allez-vous faire, mademoiselle? s'enquit le détective.

— Comment pouvez-vous me le demander? Je vais

tout de suite me jeter dans les bras de mon père. Je sais que s'il n'a pas voulu me reconnaître au parloir de la prison, c'est parce qu'il se considérait comme indigne de sa fille devenue riche et adulée par ses parents adoptifs. La terrible inculpation qui pesait alors sur lui le confinait dans ses dénégations obstinées à mon égard. Une fois de plus, il se sacrifiait.

— Comment avez-vous appris cela? demanda Bernard Faugier.

— Par Me Jacques Lormier, l'avocat de mon père.

Mais l'auto, à la demande de la jeune fille, se dirigeait vers la prison. Là, il y eut quelques moments d'attente, le brigadier ayant mis au courant le juge d'instruction en vue de la levée d'écrou. Enfin, Victor Lardy, accompagné de son avocat, arriva dans le bureau du directeur où attendaient sa fille et le policier.

— Ma fille!

— Mon père!

Les deux cris s'étaient échappés ensemble. Le père et la fille tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Cette tendre effusion se prolongea, coupée d'interjections, de baisers et de larmes de joie. Bernard Faugier et le brigadier s'étaient mis à l'écart.

— Mais enfin, interrogeait l'explorateur, pourquoi ce père n'a-t-il pas recherché sa fille dans Paris depuis son retour d'Amérique?

Cette question, qu'il n'avait pas entendue, Victor Lardy allait y répondre en parlant à sa fille :

— Tu comprends, ma petite, en revenant de là-bas, je t'ai recherchée, je t'ai retrouvée, et j'ai vu que tu vivais heureuse, choyée, dans ta famille adoptive qui était riche. Je n'ai vu que ton avenir. J'étais revenu sans un sou. Je n'ai pas eu le courage de t'infliger ma misère. Ah! qui dira mes souffrances? Ce fut atroce. Vingt fois, je fus sur le point d'aller te chercher, mais je m'arrêtais en chemin en pensant à l'existence misérable que mon égoïsme paternel allait t'imposer.

« Lorsque j'ai été arrêté injustement — car si je suis pauvre et malheureux, j'ai toujours été honnête — je n'ai eu qu'une idée : cacher mon identité, et j'ai brûlé au commissariat mes papiers; ce geste, que je ne pouvais expliquer, m'a coûté cher, mais je ne le regrettais pas; c'était pour ma fille! »

On conçoit l'émotion que ressentit Geneviève à cette douloureuse confession.

— Mais, papa, tu as eu tort. J'aurais certainement obtenu de mes parents adoptifs une situation chez eux. C'est d'ailleurs ce que je viens te proposer, car ils savent à présent la vérité.

— Je ne savais pas. Le mauvais sort s'acharnait sur moi si implacable que j'appréhendais tout...

Brisé par l'émotion, il s'était tu. Bernard Faugier proposa à la jeune fille de les conduire tout de suite chez M. et Mme Philippe Arnauld. Elle accepta. C'était la fin d'un long calvaire pour Victor Lardy, *alias* père Bistouille.

*
**

Bernard Faugier revint souvent rue de Passy chez les Arnauld pour prendre des nouvelles de Victor Lardy. A vrai dire, ses visites n'avaient peut-être pas que ce but; certes, il portait un vif intérêt au brave homme tout métamorphosé, des pieds à la tête, et si heureux, et il prolongeait visiblement la conversation lorsque Geneviève y participait. Aussi bien, personne ne fut étonné d'apprendre un matin, par une annonce parue dans les journaux, qu'il y avait fiançailles entre Mlle Geneviève Lardy et le hardi explorateur Bernard Faugier.

FIN

Pour paraître Samedi prochain :

Le Secret du Valet de Chambre

ROMAN POLICIER INEDIT

par CLAUDE ASCAIN

L'Imprimerie Moderne, 177, route de Châtillon, Montrouge 16-12-35

TOUS LES JEUDIS

RÉCLAMEZ

VOYAGES

ET

AVENTURES

0 fr. 60

le roman complet

J. FERENCZI & FILS, ÉDITEURS
9, Rue Antoine-Chantin, Paris-14e

Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement

L'Imprimerie Moderne, 177, route de Châtillon, Montrouge (Seine).
(*Made in France*)